Illinois U Library

France
ILLUSTRATION

N° 103 — 20 SEPTEMBRE 1947 — 40 FRANCS

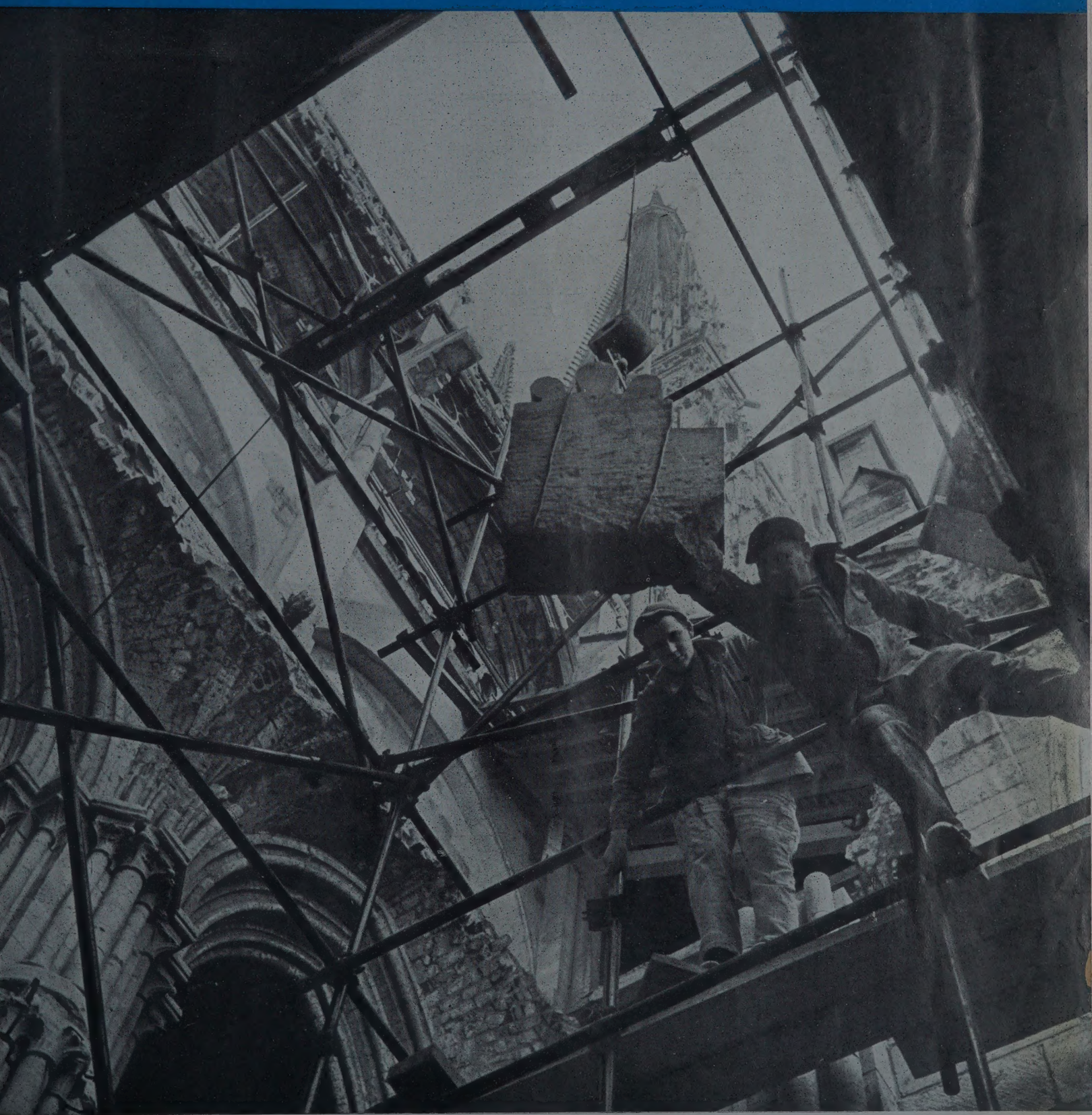

Phot. Ellebé.

RÉSURRECTION DE LA CATHÉDRALE DE ROUEN

Les travaux de restauration de la cathédrale de Rouen, qui avait été gravement endommagée par l'incendie allumé volontairement par les Allemands en 1940, et au cours de raids aériens, les 19 avril et 1er juin 1944, se poursuivent activement. En dépit des grandes difficultés rencontrées, la cathédrale pourra être rendue au culte dans quatre ou cinq ans et Rouen retrouvera ainsi une de ses plus belles parures. (Voir l'article pages 291 à 293.)

TÉLÉPHONES
Administration : TRUdaine 82-54
Rédaction : TRUdaine 78-47

France ILLUSTRATION

REVUE HEBDOMADAIRE - 13, rue Saint-Georges, Paris-9e

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE :
ÉDIFRANCILUS
Chèques postaux : PARIS 4670-19

TARIF DES 4 CATÉGORIES D'ABONNEMENT

L'abonnement n° 1 donne droit aux 49 numéros d'actualités.

L'abonnement n° 2 est formé des 49 numéros d'actualités et de la collection de «France-Illustration littéraire et théâtrale».

L'abonnement n° 3 se compose des 52 numéros annuels, dont les 3 numéros spéciaux.

L'abonnement n° 4 comprend les 52 numéros annuels, dont les 3 numéros spéciaux, et la collection complète de « France-Illustration littéraire et théâtrale ».

FRANCE ET COLONIES FRANÇAISES :

	ABONNEMENT N° 1	ABONNEMENT N° 2	ABONNEMENT N° 3	ABONNEMENT N° 4
Un an . .	1.800	2.160	2.200	2.560
6 mois . .	900	1.080	1.100	1.280

ÉTRANGER :

	ABONNEMENT N° 1	ABONNEMENT N° 2	ABONNEMENT N° 3	ABONNEMENT N° 4
Un an . . .	2.600	3.060	3.000	3.460
6 mois . . .	1.300	1.530	1.500	1.730

FRANCE-ILLUSTRATION LITTÉRAIRE ET THÉATRALE
(réservée exclusivement à nos abonnés) paraissant le 15 de chaque mois

France et Colonies . . . Un an **360 fr.**
Étranger . . . . . Un an **460 fr.**

Les abonnements partent obligatoirement du 1er de chaque mois. — Les abonnements seront servis dans les limites de la disponibilité du tirage.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la dernière bande et de 10 fr. en timbres-poste.

Droits de reproduction pour le texte et les illustrations réservés pour tous pays. — Les manuscrits, insérés ou non, ne sont jamais rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

TABLE DES MATIÈRES, 4e trimestre 1945 : **4 fr.** ; 1er semestre 1946 : **8 fr.** ; 2e semestre 1946 : **8 fr.** — Frais d'envoi : **3 fr. 50** par fascicule.

LE **PROCHAIN** NUMÉRO DE

France ILLUSTRATION
LITTÉRAIRE ET THÉATRALE

LE DÉJEUNER SOUS LA SAULAYE
Chronique de Maurice BEDEL

TULARECITO
Nouvelle inédite de John STEINBECK

LA TERRASSE DE MIDI
Pièce en 3 actes de Maurice CLAVEL
créée au festival d'Avignon le 6 septembre

PARAITRA LE 15 OCTOBRE

Illinois U Library

Grâce à sa culotte et à ses sous-vêtements marque "PETIT-BATEAU", Marinette a été sacrée modèle des petites filles élégantes.

CULOTTES ET SOUS-VÊTEMENTS

PETIT-BATEAU

D'UNE COUPE ET D'UN FINI IRRÉPROCHABLES

PETIT-BATEAU DÉPOSÉ

1

DE PLAS

UNE FORMULE NOUVELLE

Si *vous désirez éviter les multiples soucis et aléas d'une installation,*

Si *vous désirez que cette installation soit conçue et éxécutée spécialement selon votre goût personnel,*

Si *vous désirez rester dans les limites de votre budget.*

Votre avantage est de vous adresser à une maison spécialisée.

LEVITAN DECORATION
meublera et embellira votre "Home"

VISITEZ SON EXPOSITION PERMANENTE D'ENSEMBLES DÉCORATIFS, ENTIÈREMENT INSTALLÉS

Vous recevrez **gratuitement sur demande** cette luxueuse plaquette realisée par Draeger.

Vous y trouverez quelques-uns de nos beaux mobiliers ainsi que de nombreux conseils et suggestions pour la décoration d'un Intérieur. Pour recevoir la plaquette K **ÉCRIVEZ DÈS MAINTENANT A**

LEVITAN

Ensemblier – décorateur

PUBLICIS L.399

57-59, Bd MAGENTA - PARIS

(MÉTRO : GARE DE L'EST)

COGNAC BISQUIT

ELVINGER - 846

COGNAC

BRIAND

SANS AUCUN PRÉNOM

FONDÉE EN 1835

BRILLANT COGNAC

BOUTILLIER DELAURIÈRE & Cie
Successeurs

PUBLICITÉ H. TERGNY

IL EST BLANC · IL EST PUR · IL EST FRAIS

DENTIFRICE OZONEIGE

essayez-le!

10, AV. FERRER, PRÉ-SAINT-GERVAIS
(SEINE) · TÉLÉPHONE VILLETTE 17-50

ARCHAT

parer sa nudité

Lora Lingerie

Usines : TEXYMAIL
BOURGOIN (Isère)
Bureaux et Vente :
ISÈRE - PARIS
24 Bd Poissonnière
PARIS (9e) -

a.C.

FOCA

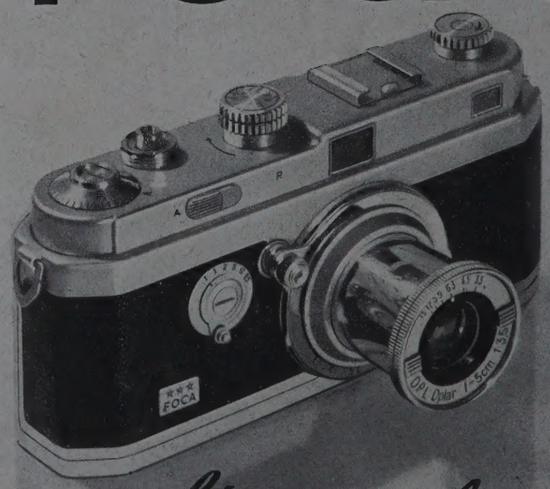

L'appareil de Haute Précision

OPTIQUE ET PRÉCISION DE LEVALLOIS S. A.

OPL

France ILLUSTRATION

GEORGES OUDARD
DIRECTEUR GÉNÉRAL

TROISIÈME ANNÉE • NUMÉRO 103 • 20 SEPTEMBRE 1947

Phot. I. N. P.

LE PRÉSIDENT TRUMAN A RIO DE JANEIRO

Après avoir assisté à la clôture de la conférence panaméricaine de Petropolis, où il prononça un important discours, le président Truman a reçu, à bord du cuirassé Missouri, *les personnalités brésiliennes et les membres de la conférence, auxquels il a adressé des paroles de bienvenue.*

UNE SEMAINE DU MONDE

Londres. — *Le traité d'alliance entre la France et la Grande-Bretagne, signé l'an dernier à Dunkerque, a été ratifié, le 7 septembre, par MM. Bevin, ministre des Affaires étrangères, et Massigli, ambassadeur de France.*

Anvers. — *Le 4 septembre, le troisième anniversaire de la libération de la ville par les troupes alliées a été solennellement célébré par la population et les autorités anversoises en présence de représentants des armées alliées.*

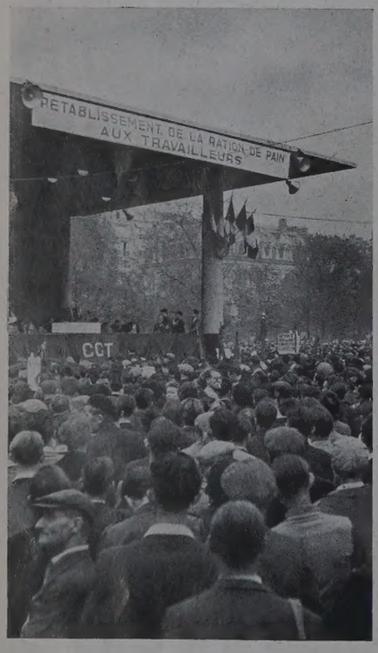

Paris. — *De nombreux ouvriers de la région parisienne ont manifesté le 5 septembre contre l'insuffisance du ravitaillement.*

Condom. — *Lors d'un voyage dans le Gers, M. Ramadier a prononcé, le 7 septembre, un discours sur les difficultés actuelles.*

Chine. — *Au cours d'une récente réunion du comité exécutif du Kuomintang, le maréchal Tchiang Kai Chek a reconnu que la situation intérieure de la Chine, due à la guerre civile et à l'action des communistes, n'avait jamais été aussi grave qu'aujourd'hui et que ses « vingt ans de direction du Kuomintang se sont soldés par un échec ».*

Grèce. — *M. Sophoulis, leader libéral, a formé, après de longues négociations, le 7 septembre, le nouveau gouvernement de coalition, dans lequel M. Tsaldaris, chef des populistes, a pris la vice-présidence et le ministère des Affaires étrangères.*

Inde. — *La ville de New Delhi a été proclamée « zone dangereuse » à la suite des troubles d'une extrême gravité qui viennent de s'y produire les 7 et 8 septembre. Hindous et musulmans en sont de nouveau venus aux mains et de très nombreuses victimes ont été dénombrées, tandis que police et troupe devaient livrer une véritable bataille aux émeutiers. Ces événements seraient dus à la présence dans la ville de 200.000 réfugiés du Pendjab qui veulent se venger des atrocités qu'ils ont précédemment subies dans leurs villages.*

Turquie. — *M. Redjep Peker, président du Conseil, a donné sa démission pour raisons de santé. Le président Inonu a fait appel à M. Hassan Saka, ministre des Affaires étrangères, qui a constitué, le 10 septembre, un cabinet de « conciliation ».*

Washington. — *Les entretiens anglo-américains sur la Ruhr ont abouti à un accord signé, le 10 septembre, aux termes duquel les deux gouvernements ont décidé de s'efforcer de porter la production journalière de charbon dans cette région à 300.000 tonnes au cours des quatre prochains mois, puis à 400.000 tonnes d'ici la fin de 1948.*

Bogota. — *Au cours du récent voyage qu'il a effectué aux Antilles, où il a installé les nouveaux préfets, et en Amérique du Sud, M. Jules Moch a été reçu par M. Ospina Perez, président de la République de Colombie.*

Madrid. — *Dans la nuit du 6 au 7 septembre, une explosion a détruit en partie la poudrerie de Alcala de Henares, à une trentaine de kilomètres de Madrid, faisant une trentaine de victimes et causant d'importants dégâts.*

SCHUMAN DEVANT MARSHALL

Si l'on pouvait donner de l'évolution financière une représentation accélérée et comme cinématographique, l'effet serait saisissant. La machine monétaire apparaîtrait emballée, échappant au contrôle maladroit des spécialistes. On verrait ceux-ci courir d'une manette à l'autre, dans un tapage infernal, tandis que les fuites fuseraient de tous les points. Sur les cadrans de contrôle les aiguilles s'affoleraient, franchissant la marque rouge.

Aucun réalisateur n'a préparé ce documentaire, mais les éléments s'en déroulent sur l'écran de l'actualité. Depuis plusieurs semaines, l'accroissement de la circulation monétaire atteint une dizaine de milliards chaque jeudi. Cependant, la hausse des prix a marqué une poussée nouvelle. Tout annonce que l'accès n'en est qu'à son début.

Le gouvernement semble avoir épuisé les ressources habituelles de l'imagination politique. En décembre, des économies sévères ont été décidées, en janvier, une baisse obligatoire des prix a été décidée, au printemps, des coupes sombres ont été faites dans les budgets publics, à l'été, des ajustements de salaires ont été autorisés, des relèvements de prix ont été consentis. Pour maintenir ces derniers dans des limites acceptables, une subvention a été votée par le parlement qui modérera le prix du charbon, alors que le premier plan de M. Schuman dénonçait les subventions comme l'une des plus dangereuses séquelles de la guerre. Dans les mêmes mois on a aggravé la pression fiscale, sans réussir à améliorer la situation du Trésor.

Avant de quitter Paris pour assister, à Londres, à l'assemblée des administrateurs du Fonds monétaire international et de la Banque internationale de reconstruction, le ministre des Finances a mis en place un nouveau dispositif de fortune.

Devant les manifestations de plus en plus menaçantes du péril monétaire, des moyens nouveaux de lutte contre l'inflation sont nécessaires. Malheureusement, il n'est guère de moyens nouveaux. Ceux dont disposent les pouvoirs publics ne leur permettent de contrôler, à supposer qu'ils y réussissent, que le volume des dépenses. Or, la source de loin la plus importante des excédents de monnaie qui empoisonnent l'organisme économique, c'est la dette flottante qui se résorbe, ce sont les remboursements de bons.

Il faut remonter plus loin l'échelle des causes pour trouver un point d'action indirecte sur ce facteur décisif. La demande de moyens de paiement procède en grande partie d'une appréciation pessimiste de l'avenir. Parce que l'opinion croit prévoir une hausse précipitée des prix, le public surenchérit sur le marché des biens, les producteurs et les intermédiaires accaparent les produits. Que l'impression prévale d'une stabilisation ou d'une baisse imminente et la tension s'atténuera.

Malheureusement, la pénurie qui semblait virtuellement vaincue dans la plupart des secteurs, il y a quelques mois, réapparaît. Dans le domaine de l'alimentation, des gelées en janvier et de la sécheresse en juillet ont irrémédiablement compromis les approvisionnements. Les céréales panifiables manquent dans la proportion des deux tiers, la récolte de pommes de terre, qui s'annonçait belle, ne sera que normale, les légumes frais sont rares.

Sur des marchés à peine rendus aux libertés que paraissait autoriser l'abondance revenue, comme celui des pommes de terre, la spéculation s'abat et provoque des fluctuations qui épouvantent l'opinion.

Sur d'autres, comme celui de la viande, des trafiquants entraînés réussissent, dans toutes les circonstances, à soutenir les cours. Quel que soit le chiffre des arrivages aux abattoirs parisiens, les prix se maintiennent au plus haut.

Sur d'autres encore, comme celui des légumes et des fruits, les prix de détail ne suivent qu'à peine, et de très loin, les baisses saisonnières à la production.

Les Français sont si accoutumés aux préoccupations alimentaires que celles-ci ne les surprennent pas. Cependant, elles sont d'autant plus inquiétantes que les secours à attendre de l'extérieur deviennent plus problématiques. C'est ce qui rend difficile tout rétablissement monétaire.

D'une part, les ressources exportables de l'Amérique ne suffiront pas, cette année, à satisfaire la demande de céréales des pays importateurs. Il s'en faudra de quelques centaines de millions de quintaux. D'autre part, nos avoirs en devises sont pratiquement épuisés.

C'est sur ce terrain précis que s'est placé le gouvernement pour tenter une reprise en main de la situation. Pour sauver ce qui peut l'être encore il a décidé de remanier profondément ses plans d'importation, pour donner une absolue priorité au blé et au charbon. En même temps il engageait avec Washington de nouvelles démarches pour obtenir un renouvellement du prêt de 250 millions de dollars consenti à la France il y a quelques mois.

Ainsi le nouveau « plan Schuman » s'insère-t-il dans le cadre des grandes négociations internationales actuelles. Il comporte des mesures sévères de rationnement, notamment pour l'essence, qui n'ont pas seulement pour effet d'alléger nos sorties de dollars, mais aussi de convaincre les Etats-Unis de la volonté française de surmonter ses difficultés par des moyens énergiques.

Cette démonstration a son prix. Il apparaît de plus en plus que sans le concours américain l'Europe occidentale ne saurait surmonter les difficultés matérielles dans lesquelles elle se débat.

Si les offres du secrétaire d'Etat Marshall, après avoir provoqué la Conférence des Seize à Paris et rallié l'opinion américaine à l'idée d'un nouveau prêt-bail, ont suscité en Europe des espoirs peut-être excessifs, il reste, en effet, à obtenir du Congrès américain un vote favorable.

Or, les parlementaires d'outre-Atlantique éprouvent peu d'enthousiasme pour les responsabilités électorales que comporte le vote de crédits se comptant par dizaines de milliards de dollars. Déjà l'Administration américaine a invité les pays européens à réduire sensiblement leurs demandes d'aide financière.

Dans le même esprit, le président américain de la Banque internationale de reconstruction a tenu à rappeler que ses crédits avaient des affectations précises et ne devaient pas en être détournées. L'utilisation des capitaux destinés à l'équipement industriel pour des achats de biens de consommation risque de compromettre les chances de la France d'obtenir de nouveaux crédits.

Cet avertissement diplomatique rappelle opportunément à l'opinion que les objectifs primitifs d'un autre plan, le plan Monnet, risquent d'être perdus de vue. C'est pourtant l'amélioration de notre équipement et de nos techniques qui promet une solution à terme.

Aggravé par la pénurie de pain, de pommes de terre et de viande, favorisé par le déséquilibre financier passé et présent, entretenu par la spéculation, le mal monétaire atteint maintenant la France dans ses espérances.

La hausse des prix, stimulant l'inflation et compromettant nos exportations, qui ont marqué un net déclin depuis le début de l'été, interdit au pays de consacrer des ressources suffisantes à la préparation de l'avenir.

Certains ne craignent pas de dire que, pour avoir trop insisté sur notre relèvement industriel, les gouvernements, depuis la libération, ont compromis les chances d'une reprise rapide de la production agricole et se sont condamnés précisément à importer des quantités trop grandes de denrées alimentaires et des quantités trop faibles de moyens de

M. Robert Schuman s'est rendu à l'assemblée des administrateurs du Fonds monétaire international, qui s'est récemment tenue à Londres.

production. C'était exactement ce qu'ils se flattaient d'éviter. Etranglés par la disette de dollars, les trésoriers du pays sont maintenant condamnés à en prospecter toutes les sources. Le plan Marshall et la Conférence des seize puissances européennes en explorent une, le Congrès américain, pour l'aide immédiate, en ouvrira une autre ; à Londres, les experts financiers du monde entier cherchent une formule magique pour résoudre les difficultés de transfert.

Au sujet de cette réunion, l'éventualité d'un relèvement universel du prix de l'or a été envisagée. Mais les conséquences d'une dévaluation du dollar sont imprévisibles et redoutables. Les dangers de l'inflation seraient reportés massivement sur les Etats-Unis, à peine remis des secousses sociales dues aux dépenses de guerre. Moins d'un an avant une élection présidentielle disputée, c'est demander à l'Administration et au Congrès beaucoup plus qu'il n'est raisonnable d'en attendre.

Aussi d'autres préfèrent-ils préconiser une simple dévaluation de la livre sterling et des monnaies qui s'y attachent, et du franc français par la même occasion. Malheureusement, il est douteux que cet expédient, peut-être inévitable, soit de quelque utilité immédiate.

Ainsi en revient-on toujours à l'ouverture de crédits américains. Lors d'un récent conseil des ministres, M. Georges Bidault aurait dit à ses collègues qu'il se faisait fort d'en obtenir s'il pouvait consentir à la fusion économique de notre zone d'occupation en Allemagne avec la bizone anglo-américaine. L'information était sensationnelle.

L'unification des zones d'occupation ne semblait pas un problème dont pût dépendre le sort du franc, mais, pour l'Amérique, dans la conjoncture économique et politique actuelle, c'est un test de la bonne volonté française.

Aux pays européens avides de crédits, Washington ne s'interdit pas de poser de telles conditions. Déjà, M. Clayton, sous-secrétaire d'Etat américain en mission, a exigé deux remises en chantier du rapport de la Conférence de Paris. La première pour réduire à 15 milliards de dollars au lieu de 31 les demandes globales au titre du projet Marshall, la seconde pour adapter la présentation aux mœurs du Congrès.

Pour assurer la prospérité du monde les Etats-Unis préconisent la promulgation rapide de la Charte internationale du commerce qu'ont préparée, à Londres et à Genève, deux sessions préparatoires de plusieurs mois et que doit ratifier, dans quelques semaines la Conférence de La Havane. Ce document condamne les interventions d'Etat sur le commerce extérieur. Par voie de conséquence il limite et paralyse les actions d'autorité sur la production, la distribution et les prix intérieurs.

Tandis que les gouvernements européens et notamment le gouvernement français cherchent dans les secours en dollars le moyen d'alimenter leurs programmes de production et de consommation planifiés, l'administration du président Truman a pour souci de restaurer les conditions d'une économie de libre concurrence.

Cette contradiction est forte. Les économistes d'inspiration socialiste demandent comment l'Europe, sous-équipée et relativement pauvre en matières premières et en capitaux, pourra soutenir la compétition américaine et assurer son équilibre interne sans imposer à ses populations ouvrières et agricoles des sacrifices insupportables. Ils demandent aussi comment pourra être évitée l'hémorragie de capitaux dont la Grande-Bretagne a la première fait l'expérience.

Néanmoins, pour les mêmes raisons d'urgence qui commandent le renversement de notre politique allemande, et parce que l'épuisement de nos ressources en devises nous menace de famine et de paralysie économique, le ralliement général aux principes américains ne fait plus de doute.

Dans la crise européenne, que les suites des rigueurs de l'hiver passé risquent de faire tourner au drame dans quelques mois, la crise française s'inscrit sous un signe monétaire. C'est par l'effondrement de notre devise que peut être le plus rapidement et le plus irrémédiablement atteint notre potentiel de redressement.

Après un effort soutenu mais souvent désordonné pour contenir la hausse des prix industriels, le gouvernement déclare s'attaquer énergiquement aux dépenses abusives de l'Etat.

Mais les programmes ne sont pas tout. L'expérience des derniers mois a montré qu'un appareil politique et administratif mal adapté ou mal utilisé stérilisait les idées les plus neuves et les plus efficaces. Il est désormais manifeste que la nouvelle année politique sera celle des choix décisifs.

ROGER MAUREL.

OFFRE FRANÇAISE A L'INDOCHINE

Le discours du 10 septembre de M. Bollaert à Hadong (Tonkin), renforcé encore par les précisions parisiennes de M. Ramadier, est une offre de paix et d'association aux peuples indochinois. Les bases proposées ne comportent en elles-mêmes aucun élément de nouveauté, elles ne sont que la cristallisation des compromis dégagés par les événements. Le problème est toujours le même : comment faire coexister les principes apparemment contraires de la liberté des peuples et l'appartenance à l'Union française ? La solution a consisté à emboîter l'un dans l'autre, ou plutôt à limiter l'un par l'autre. C'est ainsi que le haut commissaire a déclaré : « La liberté au sein de l'Union française... n'a d'autre limite que celle que lui impose l'appartenance de ces territoires à l'Union française. »

C'était déjà la théorie de l'amiral Thierry d'Argenlieu. Seulement une analyse plus poussée de la notion de souveraineté a abouti à une répartition des pouvoirs plus favorable aux Indochinois. A vrai dire, on a divisé la souveraineté globale : c'est au nom de la souveraineté intérieure que la France a formellement renoncé à l'administration directe et même indirecte — elle n'interviendra que par des conseillers ; ce principe aboutit à la non-intervention française dans l'affaire des trois Kys. Par contre, c'est en vertu de la souveraineté externe que la France assumera la défense et la diplomatie de l'Indochine ; en effet, on ne peut courir le risque que l'Union française soit un jour divisée contre elle-même ; cependant, les Etats indochinois participeront à ces tâches par l'autonomie de leurs forces de police en temps de paix et par l'adjonction de personnalités indochinoises à la diplomatie française. Enfin, dans ce partage des attributions intervient un dernier facteur : il s'agit des principes démocratiques communs à toute l'Union française et qui s'étendent de la liberté individuelle aux problèmes culturels et économiques. Il faut remarquer que le discours de M. Bollaert ne comporte aucune indication sur la nouvelle structure de l'Indochine ; on sait simplement que la France sera représentée par un haut commissaire et des commissaires de la République. Il paraît cependant probable qu'il existera une Fédération indochinoise ; mais on ignore si son organe d'exécution sera du genre diplomatique — quelque chose comme une Diète — ou s'il revêtira la forme d'une chambre élue : dans ce cas, la France devra veiller à l'indépendance du Cambodge et du Laos.

M. Bollaert regagne l'Indochine après avoir mis au point avec le gouvernement le discours qu'il devait prononcer le 10 septembre.

Plus que par son fond même, ce discours est important par sa présentation : il s'agit d'une offre à prendre ou à laisser, en bloc. Certes, M. Bollaert n'exlut personne, mais M. Marius Moutet a précisé qu'il fallait rechercher la volonté réelle du peuple annamite. Cette phrase n'est compréhensible qu'en vertu de l'antagonisme récent de Ho Chi Minh et de Bao Dai ; comme le chef du Viet-Minh repoussera les propositions françaises, on sera sans doute amené à négocier avec Bao Dai seul. Le temps d'une entente avec tout le monde semble révolu.

L'ex-empereur n'a pris position contre Ho Chi Minh que graduellement. Pendant longtemps, il se trouva dépassé par ses partisans, déjà engagés dans la lutte anticommuniste ; même quand la radio du Viet-Minh se réclamait de sa fidélité, il ne donna aucun démenti formel. C'est seulement le mois dernier que Bao Dai, répudiant son titre de conseiller du Viet-Minh, a commencé à se comporter en candidat au pouvoir. Dès lors, la lutte était engagée, et la radio viet-minh, renonçant aux manœuvres d'accaparement, passa aux menaces de mort et aux réquisitions. Elle déclarait, le 1er septembre : « Le peuple du Viet-Nam se rappellera pendant longtemps les crimes innombrables perpétrés par les colonialistes français sous le couvert de Bao Dai. Il sait trop bien qu'avec Bao Dai l'indépendance et l'unité ne sont qu'une farce, qu'une comédie tragique. Il voit clairement que l'indépendance et l'unité avec une poignée de traîtres qui vivent tranquillement à l'étranger ne sont pas l'indépendance et l'unité véritables pour lesquelles ils combattent et meurent en ce moment. »

Les incertitudes indochinoises sont-elles à la veille d'être terminées ? En tout cas, des dépêches annoncent que Bao Dai aurait accepté le pouvoir, qu'une délégation indochinoise serait venue lui offrir à Hong-Kong. Quoi qu'il en soit, au cas où il se rallierait au plan français, la question de l'Indochine pourrait prendre un aspect nouveau : la constitution d'un gouvernement légal permettrait la conclusion rapide d'un traité franco-annamite.

LUCIEN BODARD.

Un des dix-neuf pylônes de surveillance, hauts de 30 mètres, disséminés dans la forêt landaise.

A TRAVERS LA FRANCE RENAISSANTE

IL FAUT SAUVER LES LANDES

par notre envoyé spécial JEAN-FRANÇOIS VIRENQUE

DEPUIS plusieurs années, les incendies se multiplient dans les Landes d'une manière inquiétante : sur 842.000 hectares de pins plantés dans les Landes, la Gironde et le Lot-et-Garonne, plus de 400.000 hectares ont brûlé depuis 1932, dont 191.941 rien que dans les Landes, et ceci est une véritable catastrophe nationale.

Sans doute, les Landes sont pour la plupart des gens un pays peu connu. On n'en sait pas grand chose, si ce n'est qu'on y a planté des pins sous Napoléon III pour arrêter la dune, et aussi que les bergers y sont curieusement montés sur des échasses. Enfin, chacun se dit aussi que s'il est évidemment effrayant de penser que des villages entiers sont cernés de temps en temps par le feu, le reste n'est que de peu d'importance. Ce n'est jamais que du bois qui brûle, et la nature est ainsi faite que les arbres repoussent toujours.

Certes, les arbres repoussent, mais, en attendant, c'est toute une région de France qui meurt et qui est en train de retourner à son état primitif de désert. C'est la production charbonnière menacée, parce qu'on ne pourra bientôt plus envoyer dans le Nord les bois de mine que l'on y réclame. Il faudra alors en importer, mais avec quelles devises ? Ce sont les papeteries du Sud-Ouest qui finiront par être obligées de fermer, c'est-à-dire de licencier leur personnel, ou alors il faudra que l'Etat importe du bois du Nord. C'est, par suite, une partie du plan Monnet sérieusement compromise. Ce sont, enfin, les propriétaires ruinés, la population qui déserte, les criquets qui ravagent les récoltes et se multiplient encore parce que les terrains incendiés sont propres à leur reproduction massive ; c'est la lande qui gagne du terrain ; en résumé, c'est la ruine.

Le tableau est noir ? Malheureusement, il n'est pas exagéré. Qu'il y ait toujours eu le feu dans les Landes, la chose est certaine. Le pin, imprégné de résine et exposé sans cesse à la chaleur torride du soleil du Midi, flambe pour un rien, mais il est anormal que les incendies se soient multipliés comme ils l'ont fait au cours de ces dernières années.

De 1932 à 1934, il brûlait en moyenne 5.300 hectares de pins par an. De 1935 à 1937, il en brûle 8.400 hectares. De 1938 à 1940, 5.800 hectares. Puis, en 1941, le chiffre monte à 66.000 hectares, et c'est la catastrophe : 116.935 hectares brûlent en 1943. Puis le chiffre retombe, en 1944, à 48.852, pour remonter à 76.874 en 1945 et redescendre enfin à 41.059 en 1946.

S'il semble donc que les ravages causés par le feu sont de moins en moins importants depuis deux ans (mais que nous réserve l'avenir ?) il n'en est pas moins certain que ces chiffres sont anormaux et que ces incendies monstres qui dévastent la lande depuis cinq ans ont des causes vraisemblablement peu naturelles. Pourtant, on accuse d'abord la sécheresse. Depuis 1941 nous connaissons des étés exceptionnellement chauds et, disent-ils, le pin s'enflamme plus facilement. Cette période de fortes chaleurs a aussi augmenté la fréquence des orages, d'où augmentation des incendies allumés par la foudre. Ceci est également possible. La guerre, d'autre part, a dépeuplé la forêt, qui, n'étant plus entretenue, se laisse pénétrer moins facilement tandis que le feu trouve dans les broussailles et les fougères un aliment supplémentaire. Cet argument est infiniment plus sérieux, car il est établi d'une façon à peu près certaine que la forêt ne s'enflamme pas spontanément et que les incendies dus à la foudre sont généralement sans gravité, le feu se contentant de dévorer les racines de l'arbre frappé. Ainsi, il semble que la cause principale de l'ampleur de succession des désastres qui se sont abattus sur les Landes soit réellement la pénurie d'hommes, c'est-à-dire, en dernier ressort, la guerre, et ceci est absolument certain. Pendant l'occupation, les prisonniers étant absents, la main-d'œuvre restante fut surmenée. Le débroussaillage et l'entretien de la forêt, ainsi que les disciplines de surveillance se relâchèrent. Enfin, est-il besoin d'insister sur la gravité de ce problème, beaucoup de gens abandonnèrent la forêt pour la ville.

Cependant, est-ce une raison suffisante pour expliquer d'une manière plausible l'énormité et la fréquence invraisemblable des sinistres (en moyenne, un par jour et quelquefois jusqu'à douze en vingt-quatre heures) ? N'y a-t-il pas d'autres causes, infiniment plus effrayantes celles-là, et dont on hésite à parler tant elles paraissent invraisemblables ?

Il est, tout d'abord, une chose qui frappe immédiatement l'esprit le moins averti : c'est qu'il arrive souvent que le feu éclate, au même instant, en plusieurs endroits à la fois. Sans doute, les considérations dont nous avons fait état tout à l'heure sont-elles également valables dans ce cas, mais la coïncidence n'en est pas moins étonnante. Que la forêt prenne feu, soit, mais que cinq ou six incendies éclatent à la même heure, à quelques kilomètres l'un de l'autre, est infiniment plus troublant. En fait, il n'est pas nécessaire de chercher très longtemps. Nous avons écrit en tête de cet article : « Il faut sauver les landes de Gascogne. » Il faut les sauver, *parce que quatre-*

Commune de PISSOS

Défense contre l'incendie

Organisation en équipes de la population

Section de Daugnague
Syndic : DUVERGER Paul
Chefs d'équipe : GENTES Adrien, RANSINANGUE Armand
Pompe : DUVIGNAC André, SEMCE Maurice, FAURENS Paul
Hache : PARIS Daniel
Dalleis : DUVIGNAC Abel, ESPAGNET Ernest
Seau : DUBOS René, LESGOURRES Raoul
Arroseir : RANSINANGUE Armand, CLARENS Marcel
Verseuil : SEMCE Pascal
Feuillet : ROUMEGOUX Elie, CLARENS Jean, PARIS Camille, LESGOURRES Augustin et toutes les personnes valides de 18 à 60 ans.
Transporteurs pour l'eau : FORSILON Eloi, LESGOURRES Rob.
Agent de liaison : GENTES Ali

Section d'Escourrolles
Syndic : LAFONT Julien
Chefs d'équipe : LOUTES Louis, PARLARRIEU Elie
Pompe : LAFON Abel, PEYRONNET Raoul, LORTIES Gilbert
Hache : HARRIBEY Charles
Dalleis : LATOURNERIE Gilbert
Seau : LAPORTE Gervais
Arroseir : LATOURNERIE Marc
Verseuil : LALANNE Pierre
Feuillet : PARLARRIEU Elie, HARRIBEY René et toutes les personnes valides de 18 à 60 ans.
Transporteurs pour l'eau : LATOURNERIE Marcel, HARRIBEY Joseph
Agent de liaison : LAFON Abel

Section de Gentieu
Syndic : RANSINANGUE J.
Chefs d'équipe : DUVERGER Maurice, DUBOSCQ Paul
Pompe : DUVERGER Maurice, DUVERGER Léo
Hache : RAGUIS Gabriel
Dalleis : CABANIEU Emile, GENTES Julien
Seau : DUBOSCQ Joseph, JUTON Daniel
Arroseir : DAUBA Fernand, LALANNE Martin
Verseuil : DUVERGER Louis
Feuillet : SOUDE Gervais, DALLEAU Adolphe, DUBOS Julien, LAPORTE Bertrand, et toutes les personnes valides de 18 à 60 ans.
Transporteurs pour l'eau : CABANIEU Henri, CLARENS René, DENYS A.
Agent de liaison : DUVERGER Jeanty

Section de Menroux
Syndics : Lespès R., Bedin R.
Chefs d'équipe : DUDON Emile, DALLEAU Maurice
Pompe : BEDIN André, RANSINANGUE Louis
Hache : DUDON Raymond
Dalleis : DENYS Georges, BERTIGAND Camille
Seau : BEDIN Albert, DUGRAND Jean
Arroseir : LUGAT, DUBOS André
Verseuil : BERTIN
Feuillet : GARCIA Paphnil, GARCIA Jean, RANSINANGUE Pierre, et toutes les personnes valides de 18 à 60 ans.
Transporteurs pour l'eau : FORGEVIOLLE, CAPULPONT.
Agent de liaison : DUMALET Marius

Section de Bern
Syndic : LAFONT Etienne
Chefs d'équipe : BRISTAUT Georges, LALANNE Antoine (père)
Pompe : GENTES Joseph, DUBOS André
Hache : CAHUZAC Gabriel
Dalleis : DUBOSCQ Marcel, CAHUZAC Gabriel
Seau : CABANNES Emile, DUPOUY Pierre
Arroseir : VIGNERES Amédée, LALANNE Roger
Verseuil : LAPORTE Paul
Feuillet : ROUMEGOUX Emile, DUBOSC Elie, LESCARRET Journais, CABANNES Henri, VIGNERES Antoine, et toutes les personnes valides de 18 à 60 ans.
Transporteurs : aussi l'eau : BARSACQ, CHAMBRES, LALANNE M.
Agent de liaison : ROUMEGOUX Gérard

Section du Bourg
Syndic : SENTUCQ E.
EQUIPE 1
Chefs d'équipe : RANSINANGUE Paul, BARATHE Raoul
EQUIPE 2
Chef d'équipe : BARROUILLET VIDAL Georges
Pompe à moteur : COMET André, COMET René, LAGUILLEAU Roger, DUPORT Jean
Matériel : Sera pris au dépôt et devant en remettre au départ.
Transports : Tous les propriétaires de véhicules à moteur.
AU SIGNAL D'ALERTE : tous les hommes valides devront se rendre : place de la Poste.
Suppléant au Maire : DUPLAU Louis
Suppléant au Président de l'Association : LESCORBEIG Jean
Ravitaillement (distributeurs) : ESPAGNET Camille
Agent de liaison près du Maire et du Président de l'Association : CHAMBRES Louis

Cette organisation est obligatoire. La population de Pissos doit s'y conformer.

L'alerte sera donnée par la sirène, par tam et téléphone ; à la première alerte toutes les usines, bâtis, restaurants, artisans doivent fermer immédiatement. Tous les hommes doivent se rendre sur les lieux d'incendies. Le Maire en sera dégagé chacun à cet effet d'un pouvoir absolu de réquisition.

Cette organisation obligatoire pour la lutte l'est également pour le guet.

Les tours et refuges seront décidés par le Directeur d'incendie.

La Syndic, dans la section dressé se trouve le feu, a la direction de la lutte contre les sinistres. Tous les autres syndics lui doivent obéissance ; il se trouve cependant lui-même sous les ordres du Directeur d'incendie ou des Directeurs adjoints.

Le territoire de chaque section devra être préalablement délimité par le Président de l'Association communale en accord avec le Syndic réunis en Assemblée.

Les véhicules désignés pour l'approvisionnement de l'eau doivent faire le plein d'eau chez eux pour se rendre chargés sur les lieux de sinistre où ils doivent arriver, dès leur arrivée, le Syndic est le Chef d'équipe, ils lient, s'il le faut, faire le plein aux points d'eau qu'on leur désignera.

Le ravitaillement et les moyens importants seront assurés par les délégués prévus à cet effet.

Les agents de liaison assureront par tous moyens la liaison entre équipes voisines et entre le lieu de sinistre et la Mairie.

Chaque chef de famille doit veiller à ce que cet affichage en bonne place, dans chaque maison, la composition de l'équipe qui concerne sa famille.

A Pissos, le 30 avril 1940.

Vu et approuvé : LE MAIRE.

Le Président de l'Association communale de Défense contre les Incendies de Forêts.

Affiche d'organisation de la population.

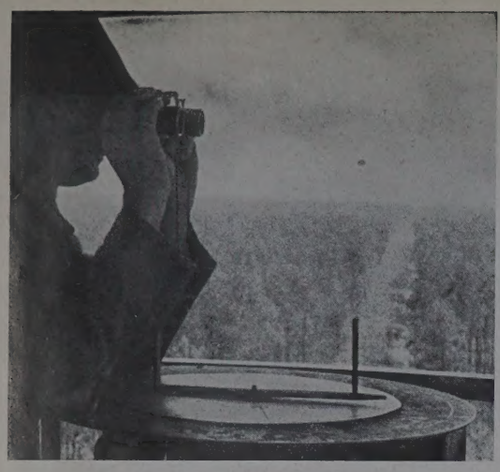

Une fumée suspecte vient d'être repérée.

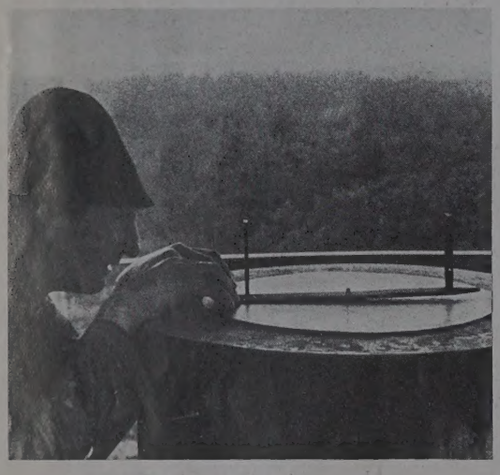

Le surveillant en détermine le gisement...

... qu'il téléphone aussitôt à Mont-de-Marsan...

... d'où les divers postes de secours sont alertés.

vingt-dix pour cent des incendies sont allumés volontairement.

A moins d'avoir l'esprit faussé — ou, hélas ! une trop grande connaissance de notre époque — on reste incrédule. Que sur cent incendies il y en ait quatre-vingt-dix qui soient sciemment allumés par des hommes semble tellement invraisemblable que l'on se refuse tout d'abord à l'admettre. On réclame des explications, et des preuves.

Evidemment, il n'est pas facile d'en donner. La forêt s'étend sur trois départements ; on peut faire quinze ou vingt kilomètres de suite sans rencontrer une seule maison. On comprendra qu'il soit impossible, dans de telles conditions, de prendre quelqu'un sur le vif ; d'autant qu'il existe trente-six manières scientifiques de préparer un feu de façon à ce qu'il éclate seulement lorsqu'on est loin. Lorsqu'on est loin, mais *qui ?*

Les propriétaires des landes ne le disent pas tout de suite, parce que, si on savait que Untel a dit à un journaliste que les incendies sont allumés par X ou Y, il y aurait de grandes chances pour que ses pins brûlent à leur tour dans les deux jours. Les choses vont ainsi.

Puisqu'on n'ose pas nommer ouvertement les coupables, il faut bien les chercher.

« A qui cela profite-t-il ? », dit un vieux principe de droit. Aux propriétaires ? Certainement pas, lorsque le bois est brûlé il perd de sa valeur. Aux résiniers ? Pas plus, lorsqu'il n'y a plus de pin, il n'y a plus de résine. Aux entreprises de sciages ? La chose est peu vraisemblable. Il ne reste plus, alors, que les bûcherons, et il importe ici de savoir deux choses. Tout d'abord, que le propriétaire — peut-on lui en faire grief ? — hésite à vendre ses pins. Plus l'arbre vieillit, et plus il prend de valeur. Il est donc logique qu'il attende. Il faut savoir également que lorsqu'un pin brûle il n'y a que les aiguilles et l'écorce qui flambent. Le tronc lui-même n'est pas profondément atteint et est encore parfaitement utilisable à condition d'être abattu dans l'année (sans quoi il devient spongieux et se couvre de champignons). Dès lors, le problème est simple.

Un propriétaire décide de vendre un, ou deux, ou cinq, ou dix hectares, pour faire un peu d'argent liquide. Il appelle donc les bûcherons. L'entrepreneur arrive avec ses hommes, qui sont tous Espagnols et gagnent 1.500 francs par jour, parce que le travail qu'ils font est indiscutablement très dur. En fait, il n'y a rien à redire à cela. On commence donc à abattre les arbres, et cela va vite. C'est même parce que cela va trop vite que la suite est inévitable. Lorsque la coupe est terminée il n'y a plus rien à faire, mais, à deux pas de là il y a des bois en pleine force que pour 1.500 francs par jour on abattrait volontiers. On y met donc le feu. Les pins brûlent, comme prévu, et leur propriétaire, qui ne veut pas tout perdre, rappelle les bûcherons, qui s'empressent de revenir et de couper vite le bois — pour 1.500 francs par jour — avant qu'il ne devienne spongieux et que les champignons s'y mettent, ce qui serait dommage, car c'est du joli bois.

Des preuves, demandent les autorités, donnez-nous des preuves. Comme c'est facile à dire ! En attendant, la lande brûle.

Que faire ? Chasser les bûcherons espagnols ? Personne ne veut les remplacer. Arrêter les coupes ? Cela ne supprimera pas les incendies, au contraire. Chercher à dépister les criminels, à les prendre sur le vif ? Nous avons vu que c'était impossible. Lorsque, il y a quelques mois, des incendiaires brûlaient les fermes et les récoltes de l'Orne, les paysans avaient pris l'habitude de mettre une carabine à la tête de leur lit. Au moindre bruit ils sautaient dessus et tiraient franchement sur toute ombre suspecte. Ici, il faudrait mettre un homme derrière chaque arbre et cela au moment même où les populations désertent la lande, parce qu'on ne réprime pas la vieille terreur du feu. Dès lors, il ne restait qu'une solution : mettre sur pied un système de détection et de défense contre l'incendie, pour que tout sinistre puisse être immédiatement et énergiquement combattu.

Ce spectacle d'une sauvage grandeur est devenu habituel.

J'aurais voulu parler d'un homme, mais il se refuse à ce que son nom soit cité. Tous les gens des Landes sauront cependant de qui je veux parler, car tout le monde le connaît et tout le monde sait par cœur son numéro de téléphone : le 408 à Mont-de-Marsan. Dès qu'il y a le feu, c'est lui qu'on appelle. Il a installé ses bureaux dans une petite boutique du chef-lieu des Landes. Sur la vitre on lit : « Défense contre les incendies de forêts. » On pourrait passer vingt fois devant sans la remarquer. Pourtant, c'est d'ici qu'est dirigée la lutte contre le feu.

Cet homme — qu'il soit rassuré, je ne dirai pas son nom — a débuté avec rien. Il a commencé par équiper lui-même deux voitures avec des citernes et des motopompes. Deux voitures, cela semble insensé, mais il avait la foi. Aussi, lorsque, en 1945, les syndicats professionnels se groupèrent pour « défendre et remettre en valeur la forêt », il fut tout naturellement l'un des premiers organisateurs. Ce groupement réussit d'abord à se faire reconnaître (les membres du bureau de « défense contre les incendies de forêt » sont aujourd'hui appointés par la préfecture), puis à lutter pour obtenir des crédits et un matériel. Il fallut cependant attendre le grand incendie de Sabres, en mars dernier, qui détruisit d'un coup 30.000 hectares de pins, pour que les pouvoirs publics se décidassent à agir d'une manière efficace. Un budget de 85 millions permit l'achat de jeeps et de camions, qui furent transformés tant bien que mal en voitures citernes, et ce ne fut pas là un travail facile. Les pompiers de Bordeaux se chargèrent d'équiper ce matériel qu'il fallait tout d'abord reviser, lorsque ce n'était reconstruire tout à fait, car on sait dans quel état sont livrés, le plus souvent, les véhicules des surplus. Quoi qu'il en soit, quatre-vingts véhicules sont aujourd'hui en service.

D'autre part, les anciens pylônes de la défense passive furent rééquipés. Placés en des emplacements soigneusement choisis, d'où la

Un tiers de la forêt a été ainsi depuis cinq ans la proie des flammes, en dépit des efforts de la population.

vue s'étend sur un rayon d'une quinzaine de kilomètres, ils permettent de détecter immédiatement toute fumée suspecte. Le veilleur, qui ne quitte pas son observatoire de 10 heures du matin à 6 heures du soir, dès qu'il aperçoit un commencement d'incendie en localise la direction à l'aide d'une alidade et transmet le gisement par téléphone au bureau de Mont-de-Marsan (toujours le 408), qui alerte immédiatement la commune sur le territoire de laquelle le feu s'est déclaré, après avoir demandé par téléphone à un second pylône de donner son relevé, ce qui permet par triangulation de localiser l'incendie à 500 mètres près. Aussitôt, les premiers secours partent du village le plus proche. L'itinéraire établi à Mont-de-Marsan sur une carte géante est donné par téléphone au chef de la caravane, afin qu'il n'y ait aucune perte de temps. De cette manière, l'incendie est attaqué *moins de quinze minutes après avoir été découvert.* Il faut avoir parcouru les landes pour comprendre quel tour de force cela représente, car les plus habitués finissent eux-mêmes par se perdre dans ce maquis où il n'existe d'autres routes que des pistes sablonneuses que peuvent seules emprunter les jeeps et les autochenilles.

Tandis qu'arrivent les premiers secours, une jeep portant 300 litres d'eau qui lui assurent une autonomie d'une demi-heure, la population des villages environnants se met en marche vers le lieu du sinistre, et cette organisation en équipes de la population fait que tout le pays vit sans cesse sur le pied de guerre.

Dès que l'alerte est donnée, par les sirènes ou le tocsin, tout s'arrête aussitôt. Les usines se vident, les boutiques, les cafés et les hôtels ferment. Des affiches largement diffusées indiquent à chacun son rôle et les lieux de rassemblement. Elles précisent, d'autre part, que tous les hommes valides de dix-huit à soixante ans sont tenus de participer à la lutte contre le feu, et que le maire dispose d'un pouvoir de réquisition absolu, mais ces recommandations sont inutiles. Tout le monde va au feu, car tout le monde *sait* qu'il faut sauver la forêt.

Que l'on imagine cependant ce que représente cette mobilisation constante. Il faut faire quelquefois quinze ou vingt kilomètres à pied (dans les cas graves où tous les moyens sont concentrés sur un même foyer) avant d'arriver sur les lieux de l'incendie... et il fut un temps où cela arrivait cinq ou six fois par semaine. Il n'est pas question non plus d'équiper la population : on n'a pas de crédits. Les gens luttent contre le feu avec des haches, des bâtons ou en faisant la chaîne avec des seaux. Je crois qu'il faut avoir vécu de tels corps à corps contre la flamme pour concevoir exactement ce qu'est aujourd'hui la vie dans les Landes.

A tout cela, malheureusement, devait s'ajouter un autre fléau : les criquets. On pensait que la France était à l'abri de cette plaie qui s'abat périodiquement sur l'Afrique du Nord. Sans doute y a-t-il toujours eu des criquets dans le Sud-Ouest, mais leur nombre était infime et ils vivaient isolés. Or, depuis 1942 (date à laquelle la première concentration fut découverte dans la lande par un muletier), leur nombre s'est brusquement accru, pour prendre finalement l'aspect d'une véritable invasion. Le premier vol réel a été observé en 1945 et les services de protection des végétaux cherchèrent immédiatement un moyen efficace pour détruire des quantités d'insectes se chiffrant par milliards. On essaya d'abord le D. D. T., cette panacée nouvelle, mais sans succès. Cependant, devant l'augmentation constante du danger (on observa des vols de 10 kilomètres de long, 1 kilomètre de large et 60 mètres d'épaisseur... et chaque femelle pond en moyenne 500 à 600 œufs) il devenait urgent de trouver un produit actif. C'est alors qu'un savant français inventa l'Exhalo, qui fit merveille, puisqu'un vol de même importance que celui dont nous venons de parler put être réduit des trois cinquièmes en quatre jours. Ce fut, naturellement, le matériel de protection contre l'incendie, déjà surchargé, qui fut employé pour cette lutte. L'Exhalo fut dissous dans les citernes et répandu avec les lances à feu, tandis que la population chassait les criquets dans des fossés creusés en hâte et les arrosait de solution avec des seaux. Cette bataille acharnée de toutes les nuits (moment où les criquets se posent) n'empêcha pas que près d'un millier d'hectares de cultures furent ravagés, ce qui, au cours officiel moyen des produits agricoles, représente une perte approximative de 10 millions de francs. On s'est demandé quelle était la cause de ces invasions inconnues jusqu'alors. Les entomologistes assurent que les années d'exceptionnelle sécheresse que nous venons de connaître ont physiologiquement modifié les criquets. Leurs organes de reproduction se sont brusquement développés, ce qui les a obligés à modifier leur mode d'existence : d'individus isolés ils sont devenus grégaires et se sont organisés en colonnes. D'autre part, les terrains incendiés, sur lesquels poussent des graminées dont ils sont particulièrement friands, leur ont offert un lieu idéal où ils pouvaient se reproduire et se nourrir à l'abri de toute attaque immédiate et brutale. On voit donc que les incendies des landes ont eu une répercussion directe sur les invasions de criquets, ce qui jette un jour supplémentaire sur leur gravité.

Notons en passant qu'il est probable que nous ne connaîtrons pas, l'an prochain, d'invasion aussi importante, car il semble que le criquet retourne à son état primitif d'individu isolé, ce qui laisserait présager, par suite, d'un été plus normal.

Quoi qu'il en soit, on voit ce qu'a été, depuis quelques années, la vie du Landais.

En fait, la paix ici n'existe pas. La guerre n'est pas terminée. Elle a simplement changé de figure.

Il est sans doute inutile de dire dans quel état se trouve le matériel après de telles

Une jeep de premier secours se met en batterie.

Ce qui reste de la lande après le feu : un désert.

sorties, que ce soit contre le feu ou contre les criquets, et quelles sont les conditions physiques des conducteurs ; mais, ce qu'il faut dire, c'est le résultat, surtout pour les incendies : 20.000 hectares ont brûlé dans les Landes l'an dernier ; cette année, 6.000 hectares seulement ont été dévastées par le feu. C'est là la meilleure récompense de la population et des équipes de secours. Pourtant, si nous disions tout à l'heure : « Il faut sauver les landes de Gascogne », c'est parce que le matériel existant aujourd'hui est encore insuffisant. Il faut d'autres pylônes de surveillance contre l'incendie : dix-neuf sont en activité et trois seulement sont en construction. Il faut d'autres voitures. Il faut des crédits pour que les équipes de secours puissent s'équiper décemment.

La France, évidemment, n'est pas riche, mais ces incendies ont fait perdre à l'Etat près de 200 milliards de francs, sans compter le préjudice causé aux propriétaires. Ne serait-il pas raisonnable d'attribuer quelques millions supplémentaires à la poignée d'hommes qui ont décidé de sauver les Landes ? Il est actuellement des crédits moins judicieusement employés.

Si l'on a réussi, cette année, à sauver la forêt avec ce que l'on avait, dira-t-on, on le fera tout aussi bien l'an prochain et les années suivantes. Le problème n'est pas là.

Sans doute, la forêt est-elle virtuellement sauvée, mais il faut empêcher les Landais de déserter leur pays, il faut les ramener sur les terres qu'ils abandonnent. Depuis 1918, la population a diminué de plus de 30 % et, dans certaines régions, ce pourcentage atteint plus de 75 %. Pour arrêter cette hémorragie, il faut mettre en valeur les landes : tracer des routes et des pistes, pousser l'électrification et replanter du pin ou mettre en culture les terres brûlées, et créer aussi de nombreux pare-feu. Un crédit de 500 millions de francs a déjà été alloué, en 1945, pour cette remise en valeur, mais il est de toute évidence très insuffisant.

Les entrepreneurs demandent actuellement 350.000 francs du kilomètre pour construire une route. Quelle est la commune qui peut, à ce tarif, faire faire des chemins convenables ? C'est ici qu'il faut parler du rôle du génie rural. Les entrepreneurs sont trop chers ! c'est donc le génie rural qui, avec l'aide des pompiers de Bordeaux et de leurs bulldozers, construira les routes. Cela n'ira sans doute pas sans soulever bon nombre de protestations, mais n'est-ce pas avant tout le résultat qui compte, et les ingénieurs peuvent être assurés du concours de la population.

Tout cela, évidemment, fait encore figure de projet plus ou moins lointain. Il est des questions actuelles qu'il faut aussi résoudre : il est évident que les incendies des forêts ont eu des répercussions importantes sur la production forestière et qu'il va falloir trouver des solutions satisfaisantes à des problèmes nouveaux. Sans doute, la production des bois de mine est-elle plus importante que celle de 1937 (1.052.000 mètres cubes en 1946, sur lesquels 50.000 mètres cubes exportés en Angleterre, contre 800.000 mètres cubes en 1938 — sur lesquels 400.000 mètres cubes exportés en Angleterre). La production de bois pour les papeteries du Sud-Ouest a, elle aussi, augmenté (460.000 stères en 1946 contre 300.000 en 1937), mais ceci parce qu'il a fallu abattre le bois incendié. Par contre, la production des produits résineux a diminué : en 1937, 106.692 tonnes de gemmes, 20.470 tonnes d'essence de térébenthine et 81.020 tonnes de produits secs : colophane et brais, contre respectivement 52.448, 10.641 et 41.890 tonnes en 1946.

Aujourd'hui, la surface productive de 950.000 hectares (surface boisée ou boisable) est tombée à moins de 600.000 hectares, mais, avec 950.000 hectares, la production de bois annuelle était de l'ordre de 1.100.000 mètres cubes, tandis qu'avec 600.000 hectares elle va probablement tomber à moins de 700.000 mètres cubes (chiffre approximatif, car il faudrait connaître l'âge des bois incendiés pour donner un ordre de grandeur plus exact). Les industries vont donc manquer de bois, car il va falloir ménager la forêt si l'on ne veut pas qu'elle soit définitivement ruinée après de telles saignées, et la pénurie nouvelle qui va s'ensuivre va obliger les offices de répartition à une gymnastique compliquée. D'après le plan, la capacité de production des papeteries du Sud-Ouest serait portée de 81.000 tonnes (1948) à 131.000 tonnes (1952), ce qui porterait la quantité de bois nécessaire de 250.000 (450.000 mètres cubes) à 535.000 tonnes (700.500 mètres cubes). Or, si l'on ne peut retirer de la forêt actuellement que 700.000 mètres cubes, on voit donc parfaitement qu'il ne restera plus rien pour les mines, car le chiffre de 960.000 mètres cubes de bois initialement prévu par le plan pour 1952 devra être abandonné, afin que la menace de ruine dont nous parlions plus haut soit écartée.

Il va donc falloir restreindre la production prévue des papeteries ou faire appel à l'importation, mais, toujours, avec quelles devises ? C'est là un problème dont la solution devra être trouvée rapidement.

On voit quelle est l'ampleur du désastre qui s'est abattu depuis cinq ans sur les landes de Gascogne et quelle en est la répercussion sur l'économie de la nation. Il importe donc plus que jamais d'empêcher le retour de telles catastrophes. Il importe de sauver les landes, et pour cela, nous l'avons vu, il n'est qu'un moyen : donner aux hommes qui avec rien ont commencé à lutter pour que la lande renaisse les possibilités de poursuivre leur action et de la parfaire. C'est une question de crédits. La France est pauvre, sans doute, mais elle a le devoir de ne pas laisser ses richesses disparaître en fumée.

Photographies *France-Illustration* et E. Vignes.

Ci-dessus : *destruction des criquets, à l'aide du matériel d'incendie, par pulvérisation d'une solution insecticide.* Ci-dessous : *image classique des Landes ; le résinier entaille l'écorce du pin afin que la résine s'écoule et soit recueillie dans les godets de terre cuite fixés au tronc.* Ci-contre : *une des nombreuses usines qui traitent la résine et tirent du bois une multitude de sous-produits : essence de térébenthine, produits tanants, colophane.*

A L'OMBRE DE LYAUTEY

RÉCEMMENT nommé au poste de résident général de France au Maroc, le général Juin a tenu à prendre un contact intime avec les territoires qu'il doit administrer. C'est ainsi qu'il a entrepris, au cours de la dernière semaine du mois d'août, un voyage à travers les villes de la côte marocaine.

Visitant successivement Azemmour, Mazagan, Safi, Agadir, Goulimine, pour rentrer à Rabat par Marrakech, le résident général a particulièrement porté son attention sur le développement économique des régions qu'il traversait et sur les problèmes sociaux qui s'y posaient.

Avant de partir pour ce voyage, le général Juin avait d'ailleurs prononcé, le 20 août, à Port-Lyautey, un important discours-programme dans lequel il définissait les bases sur lesquelles il entendait poser sa politique.

S'élevant contre le dirigisme économique, tout en reconnaissant qu'il subsistait pour certaines matières des nécessités de contingentement, il a signalé que des textes relatifs au droit syndical des travailleurs marocains étaient prêts. Abordant enfin le problème politique, il déclara : « Le jour où le Maroc aura formé ses équipes techniques et administratives, un autre traité se substituera à celui de 1912 sous la forme d'un contrat d'association.

A son entrée officielle à Mogador un bouquet de fleurs est offert au résident général.

Ci-contre : *A Agadir, le général Juin, avec l'amiral Barjot (à droite), a visité les installations portuaires, puis, à Mazagan, il fut salué par les enfants et, à Goulimine, il passa en revue un détachement de méharistes.*

A Safi, le résident général a visité une usine qui travaille à la conserve de sardines

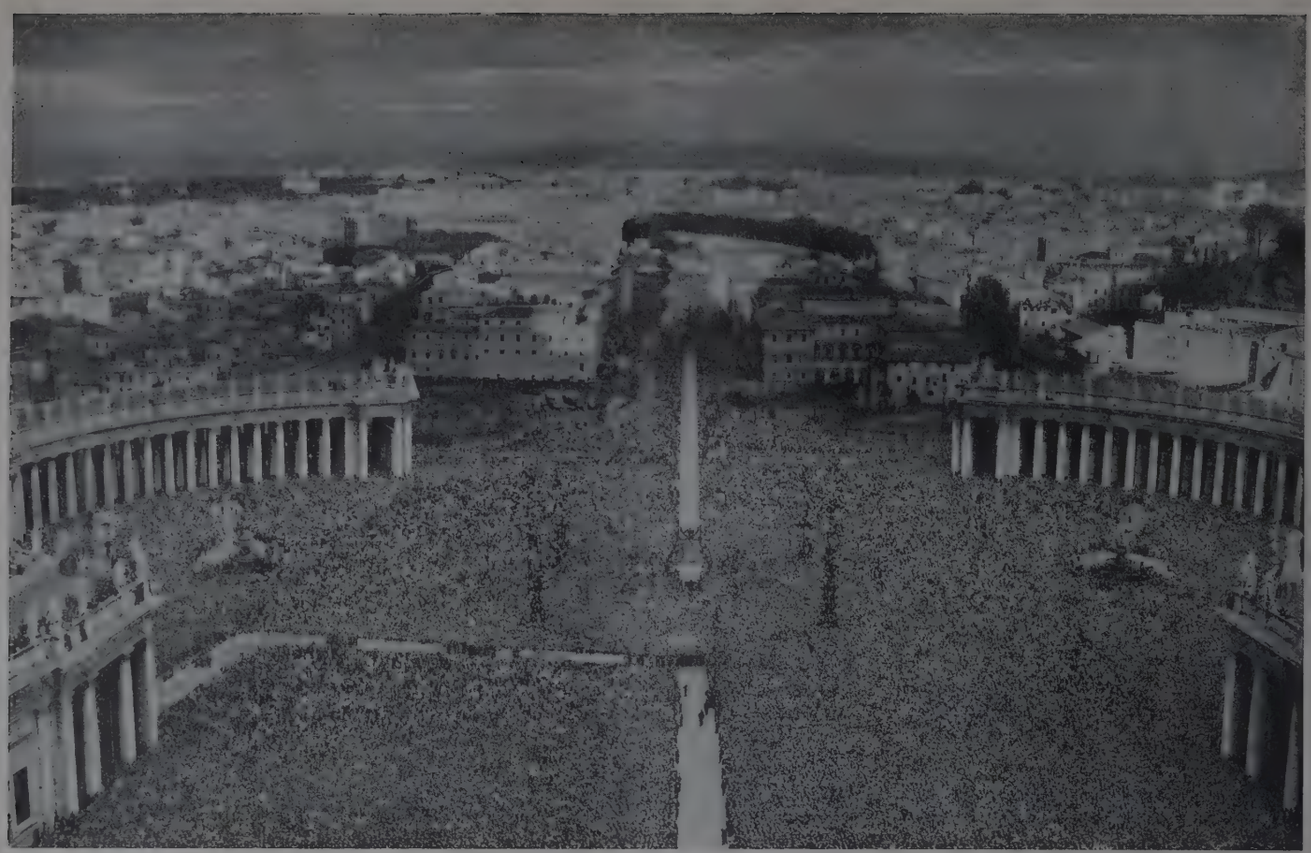

UN IMPORTANT DISCOURS PONTIFICAL

Une manifestation sans précédent s'est déroulée, le 7 septembre, à Rome. S'adressant pour la première fois aux pèlerins des marches de la basilique Saint-Pierre et non du balcon traditionnel, S. S. Pie XII a exhorté les membres des groupements d'Action catholique italiens réunis à Rome pour leur vingt-cinquième congrès national à défendre courageusement la paix et la justice. On voit ici la foule immense massée sur la place Saint-Pierre et S. S. Pie XII transporté sur la « sedia gestatoria » vers le trône qui avait été préparé à son intention devant la basilique.

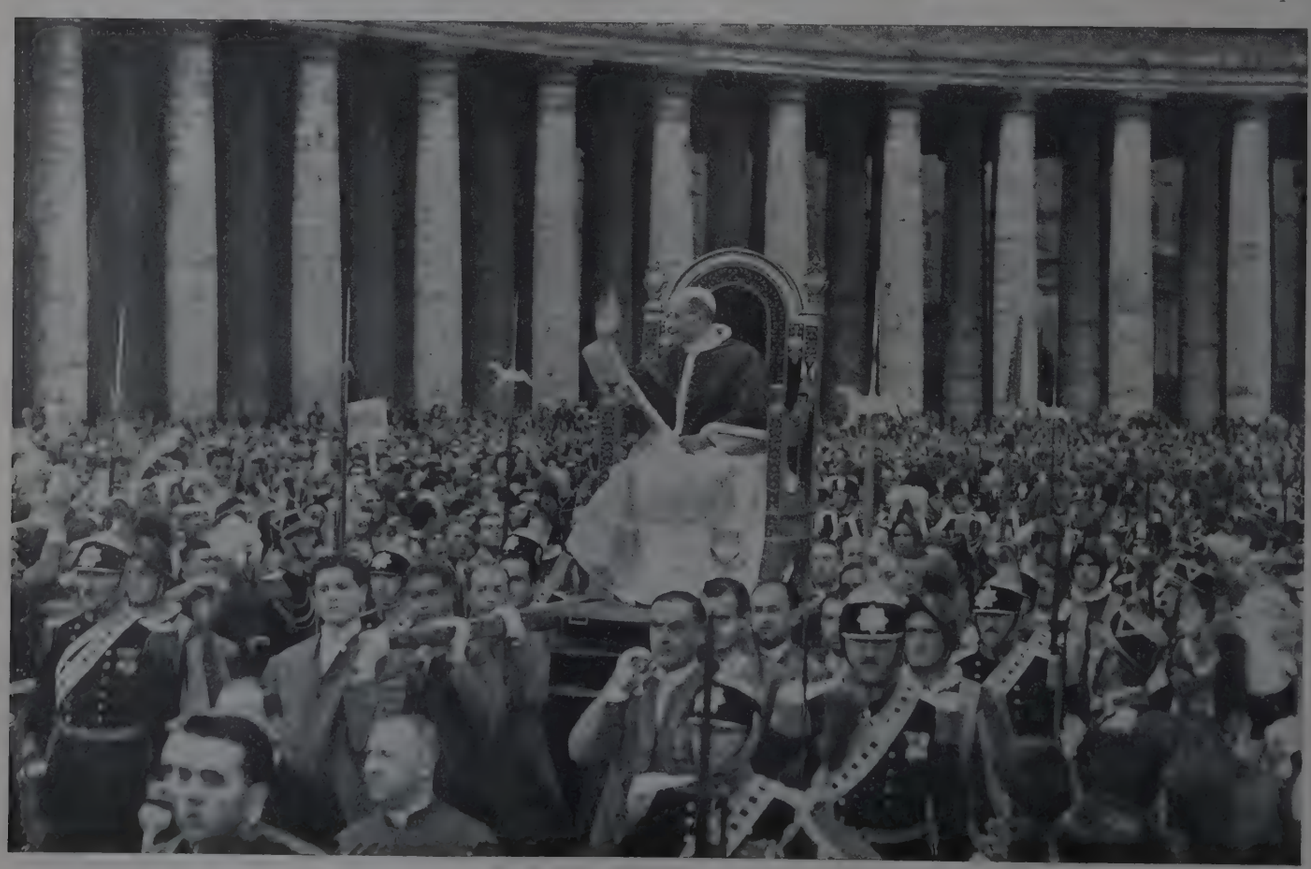

UNE ANCIENNE TERRE FRANÇAISE

NOTRE NOUVELLE-ORLÉANS

par notre envoyée spéciale LOUISE WEISS

Le passage des Pirates dans le « Vieux-Carré », quartier français de la Nouvelle-Orléans, était la promenade favorite des chanoines de la cathédrale (ci-contre).

PENDANT six mois de l'année, la Nouvelle-Orléans, patrie du jazz, est la ville la plus gaie de toute l'Amérique. Matches de football, bals et mascarades, défilés et processions s'y succèdent, attirant une immense clientèle de touristes, notamment d'Amérique centrale. On traverse le golfe du Mexique pour tourner dans les cotillons du carnaval. On danse dans les couvents de jeunes filles. Pour la plus grande gloire de leur université, les Jésuites ont engagé à prix d'or le meilleur moniteur de football des Etats-Unis. Les rues sont pleines de bruit, de musique et de confetti. Pendant les autres mois de l'année, la ville dort, anéantie par la chaleur. Les touristes ont disparu, les planteurs se sont retirés dans leurs fraîches demeures, tout à la surveillance de leurs récoltes de sucre et de coton. Le Mississipi roule des flots limoneux. On meurt de soif, malgré l'eau qui sourd de partout, qui empêche d'enterrer les morts, qui baigne les reptiles des fameux bayoux — canaux naturels traversant les marécages de la région — et entretient d'admirables tapis de fleurs. Alors, pour se redonner du « cœur au ventre », le

Les plus récents cargos amarrés dans le port, en face des buildings modernes, contrastent curieusement avec les antiques vapeurs à roues qui sont toujours demeurés en service.

Les vieilles rues de la Nouvelle-Orléans ont conservé l'aspect et les noms de la métropole de la Louisiane française (à gauche). On y montre la maison construit

Dans le « Vieux-Carré », la gardienne de la tombe de Laffitte, le pirate qui repoussa les Anglais en 1812, parle encore français (à gauche). Que ce soit la nuit, d

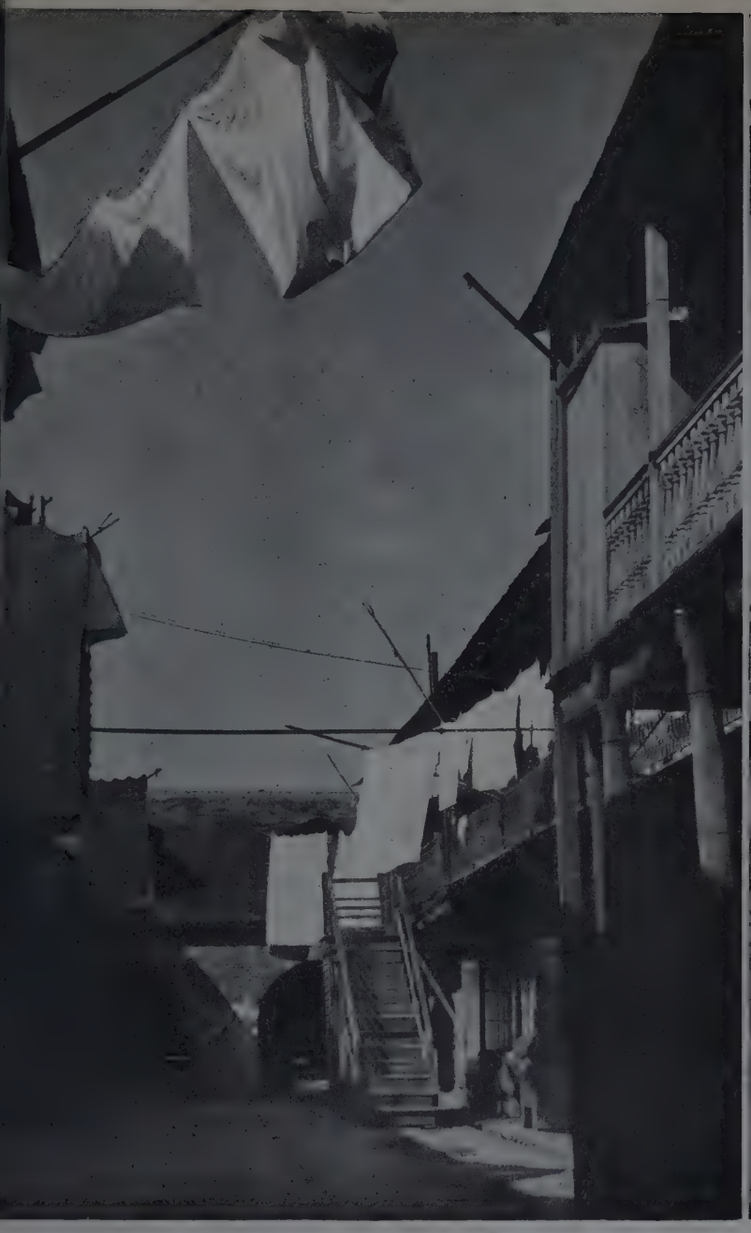

ir Napoléon si celui-ci avait pu s'évader de Sainte-Hélène (au centre). On y rencontre les « Cajuns », descendants des Acadiens venus en Louisiane au XVII^e *siècle.*

lésertes (au centre), ou dans les boutiques d'antiquaires, où se retrouvent tous les styles français (à droite), on se croirait revenu plusieurs siècles en arrière.

Louisianais boit un *café-brûlot-diabolique :* mélange de café, de sucre, d'écorces de citron et d'orange, d'épices et de rhum flambé. Il engage ses amis à partager le contenu de la soupière dans laquelle brûle ce philtre. En dépit du tropique, les voici prêts, comme je l'ai été moi-même, à flâner dans les rues et les patios du Vieux-Carré.

Aujourd'hui, la Nouvelle-Orléans compte 480.000 âmes, dont 130.000 nègres. C'est une très belle ville, avec son port, ses larges artères commerçantes, ses gratte-ciel, ses langoureux quartiers de résidence, ses belles universités, ses parcs. Sa situation exceptionnelle sur le fleuve, les richesses agricoles de l'Etat de Louisiane, les franchises accordées expliquent son continuel développement. Toutefois, elle ne serait qu'une magnifique agglomération américaine de plus, sans l'existence de ce célèbre Vieux-Carré, noyau de la cité, berceau des grandes familles créoles, qui lui donne aujourd'hui son caractère particulier. La civilisation française domina la Louisiane pendant près de deux siècles. Elle est encore vivante en ce Vieux-Carré. Fondée au début du XVIII[e] siècle, dédiée non pas à la ville du même nom, mais aux princes d'Orléans, la ville ne fut d'abord, en effet, qu'un carré entouré de palissades qui la défendaient des Indiens. Le sol ferme manquant, on y circulait en pirogue. Les pâtés de maisons s'appellent encore des « îlets ». Plus tard, les canaux furent recouverts, mais un trottoir se dit une « banquette », en souvenir, probablement, des perrons ou petits bancs d'où les habitants des îlets voyaient passer le trafic.

Des refrains *gumbo*, ce français petit-nègre qui enchante les touristes américains, s'envolent encore parfois des patios du Vieux-Carré. Mais ils deviennent de plus en plus rares. Les folkloristes les chassent comme les papillons.

— Venez, me dit M. André Lafargue, le président de l'*Athénée-Louisianais*, le plus parisien des créoles, et qui a consacré sa vie au maintien de nos traditions en Louisiane. Venez, je ne vous ferai grâce d'aucun détail.

Nous prîmes la rue de Bourgogne, la rue de Chartres, la rue Dauphine. Nous visitâmes de ravissants patios. Nous nous attardâmes aux balcons de fer ouvragé, dont les habitants du Vieux-Carré tirent grand orgueil. Nous entrâmes dans quantité de boutiques d'antiquités, remplies de vases d'opaline, de camées, de sachets de perles, de vieille argenterie. Des fabriques m'ont paru alimenter ces bric-à-brac pour néophytes. Toutefois, quelques librairies vendent de charmants livres français de la période romantique, laquelle correspondit à l'apogée de la fortune créole. Deux opéras prospéraient alors dans le Vieux-Carré.

— Ah ! nous avons bien du mal à conserver notre parler et notre culture, soupirait M. André Lafargue. Les plantations ont changé de main. Elles deviennent des entreprises industrielles. La société élégante ne se fait plus un devoir d'user du français. Vous trouverez encore quelques-uns de nos fanatiques à l'Athénée, mais ils vieillissent. Je tire grande joie, pourtant, d'avoir fêté récemment le soixante-quinzième anniversaire de notre école. Il faut que des parents aient l'amour de la France chevillé au cœur pour priver leurs enfants des bénéfices sociaux de l'éducation collective américaine.

Nous longeons l'emplacement de l'ancien marché des esclaves. Ici se tenait le bal des quarteronnes, où les fils de famille venaient chercher compagne avant d'avoir trouvé épouse. Là, dans la défunte pharmacie Peychaud, est né le mot de *cocktail*. L'apothicaire avait rapporté de Saint-Domingue des formules secrètes pour composer de délicieux breuvages à base de fine. Il les secouait dans une coupe en forme de « coquetier », ce mot dont la prononciation abâtardie devait faire le tour du monde. Ailleurs, une maison surmontée d'un belvédère, construite pour Napoléon par des demi-soldes qui avaient formé le projet fantastique d'aller à Sainte-Hélène l'arracher aux griffes d'Hudson Lowe. Leur frêle embarcation, la *Séraphine*, se brisa sur les côtes du golfe du Mexique, et les demi-soldes furent de justesse retirés aux gueules des requins.

Un autre refrain s'envole, une berceuse :

Pov piti Lolotte à mouin
Pov piti Lolotte à mouin
Li gagnin bobo, bobo,
Li gagnin doulé.
D'amour quand poté la chaîne, adieu courri tout bonheur.

Tout à coup, une bouffée de vent nous apporte des odeurs d'épices. C'est l'heure où les fameux restaurants français du Vieux-Carré, tel Antoine, tel Galatoire — aussi renommés qu'au Mont-Saint-Michel la « Mère Poulard » — reçoivent leur clientèle. Mais ils ne tiennent point spécialité d'omelette à la crème. Vous dégusterez chez eux le plus fin poisson du golfe, le « pompano » rôti en sa papillote ; un genre de bouillabaisse, dite aussi « gumbo », aux crabes, crevettes, huîtres, poivre vert et céleri ; ou encore des pralines prises dans une manière de croque-en-bouche. Les Américains sont si friands de la cuisine créole qu'ils lui attribuent avec émerveillement toutes sortes de plats qui nous sont familiers. Je trouve aussi un de leurs meilleurs guides :

« Beaucoup de plats créoles peuvent être commandés dans les grands restaurants des autres villes, mais d'autres sont si typiques de la Nouvelle-Orléans qu'il est impossible de les trouver ailleurs. Ainsi les babas, grands gâteaux poreux baignés de vin blanc ou de rhum, ou même d'anisette ; ainsi le gâteau saint-honoré, fait de pâte feuilletée et de crème vanille, cette crème remplissant également de petits choux ornant le gâteau ; ainsi la daube glacée, viande en gelée fortement assaisonnée. »

Autant en emporte le vent. Autant... Oui, aidons, félicitons, chérissons les artisans de la prolongation, en Louisiane, de notre chère culture. M. André Lafargue et ses amis, qui ne parlent de la France que les larmes aux yeux, livrent un magnifique combat. Mais c'est un combat d'arrière-garde. Même à Lafayette-ville, le centre le plus solide du parler français, même chez les pêcheurs des bayoux, anciens Acadiens chassés des Provinces-Maritimes du Canada par les Anglais, la jeunesse se laisse prendre par l'irrésistible marée américaine. Dans quelques années, notre meilleure chance en Louisiane sera, comme dans l'ensemble des Etats du Nord, de faire connaître la valeur de notre civilisation et la richesse de notre histoire par les artistes, les écrivains, les savants, les professeurs d'élite qui viendront de France. Ils renoueront, bien sûr, avec les reliquats de ce précieux passé ; toutefois, ils devront surtout s'attacher à atteindre directement les immenses et bienveillants auditoires américains.

La « maison de l'Abrande », où le général Jackson établit, en 1814, le plan de défense de la cité.

Un patio de pur style colonial français dans une maison du « Vieux-Carré », à la Nouvelle-Orléans.

Photographies Carlin Bressau.

LES ÉCOLES DE LA MARINE

par notre envoyé spécial HENRY GRAMONT

Le poste de garde du centre de formation maritime de Pont-Réan, près de Rennes (ci-dessus). On désigne sous le nom de « Champs-Elysées » la grande allée où les jeunes sections défilent (ci-dessous).

Peu de semaines après le débarquement de Normandie, Cherbourg, première préfecture maritime libérée, permettait au ministre de la Marine, M. Jacquinot, de prêter sans retard une attention particulière au problème de reconstitution et de formation des cadres métropolitains d'une force maritime française renaissante.

Dans la marine moderne, l'entraînement physique et la théorie ne suffisent pas. A cette instruction générale, le plus grand nombre des jeunes gens admis à servir sur mer doivent nécessairement ajouter de sérieuses connaissances techniques qui feront d'eux des auxiliaires spécialisés et accomplis, tels que le requiert la bonne marche d'un bâtiment à la mer.

Pour répondre à cette double préoccupation, on devait décider de procéder au groupement des écoles de la marine, en les plaçant sous une autorité unique. Ainsi fut fait au début de 1945 et un officier général fut désigné pour prendre cette importante direction.

Le choix de l'amiral Ortoli était justifié par l'excellence des services de guerre et l'expérience d'un des premiers officiers ayant rallié la France libre en 1940 comme commandant de notre plus belle unité sous-marine, le *Surcouf*, puis du contre-torpilleur *Triomphant*, enfin du croiseur *Bertin*, qui prit part aux opérations de débarquement sur les côtes de Provence.

Dans l'esprit du nouveau directeur des Ecoles de la marine, la réorganisation de celles-ci ne pouvait avoir pour but la reconstitution pure et simple des établissements qui existaient avant guerre.

Sur ce point l'état-major était d'accord, la plupart des anciennes institutions présentant des lacunes trop graves pour mériter de revivre intégralement.

On pourrait donc simplement s'étonner de la situation géographique de quelques centres en plein fonctionnement aujourd'hui. Elle s'explique par l'existence des dernières « poches » de l'Atlantique dans la période où la tâche fut entreprise par quelques hommes.

Dans ce qu'il est convenu d'appeler la région Nord, par exemple, pour aborder le centre de formation maritime de Bretagne, s'étendant sur 30 hectares, c'est à la bordure d'un plateau qui domine la Vilaine, à 16 kilomètres de Rennes, qu'apparaissent les baraques de Pont-Réan.

LES CENTRES DE FORMATION MARITIME

Pour la région Nord, *Pont-Réan* ; dans les Landes, *Mimizan* ; pour la région Sud, *les Bormettes* ; en Afrique du Nord, *Siroco* constituent les nouveaux centres de la marine, qui ont pris la place des anciens dépôts, dont l'ambiance était peu satisfaisante.

Le centre de Pont-Réan, où sont passés à ce jour plus de trois mille apprentis marins, comprend huit compagnies : Primauguet, Duquesne, Tourville, Suffren, Duguay-Trouin, Surcouf, Montcalm, Jean-de-Vienne.

Dès l'arrivée, tous les nouveaux venus sont versés pendant deux semaines à la compagnie d'incorporation. Cette période d'isolement complet dans les baraques du « village de Tahiti » est mise à profit pour procéder à toutes les opérations préliminaires : examen médical, vaccination, tests généraux, habillement. Sur ce dernier point, il ne s'agit plus de prendre seulement possession d'un sac et d'un équipement : les tenues diverses doivent être ajustées aux mesures de chacun sans craindre le secours du maître tailleur et de ses aides. Ce détail a son importance pour l'apprenti ; en parvenant à camper une honnête silhouette de marin à toute une jeunesse de bonne volonté, on lui donne plus de naturelle assurance et de confiance pour prendre part aux épreuves initiales de la carrière.

Après cette quinzaine, les apprentis passent six semaines à la compagnie de formation, où, comme le titre l'indique, ils sont formés militairement. Ce qu'il faut traduire ici par l'accomplissement rituel des « classes », mais selon une méthode si heureusement rajeunie et assouplie que l'instructeur puisse déjà porter sur chacun de ses élèves une note d'orientation précise sur la future spécialité. A combien de jeunes gens cette note n'éviterait-elle pas de faire faussse route !

A la fin de ce stage d'instruction et d'observation, une sélection est donc opérée utilement dans les rangs des engagés, et ceux-ci pourront être « débarqués » avec une chance plus certaine de succès vers telle ou telle école de spécialité qui leur est désormais ouverte.

Dans la marine, ces spécialités, nombreuses et variées, permettent aux engagés souscrivant un contrat de trois, quatre ou cinq ans de posséder un véritable *brevet de métier* au terme d'études dont la durée n'excède pas deux ans.

Pour les recrutés, qui restent actuellement douze mois en service, et les inscrits maritimes, maintenus dix-huit mois, l'enseignement du centre de formation ne peut que favoriser de jeunes vocations, augmente sensiblement pour beaucoup la somme de leurs connaissances pratiques et fixe le rôle qu'ils tiendront dans le personnel naval. De toute façon,

Il est difficile de surprendre le factionnaire de l'Ecole des pupilles de la marine, qui admet les jeunes gens âgés de quatorze à quinze ans.

Le plan du terrain descend rapidement vers l'océan tout proche derrière les bâtiments et le rideau d'arbres (ci-dessus). A l'aubette, la relève va bientôt sonner, mais « l'homme de service » est paré (ci-dessous).

le passage à Pont-Réan ou à Mimizan doit contribuer grandement à faire perdre aux « bleus » cette gaucherie légendaire qui risquait de s'épanouir dans l'accueil traditionnel des dépôts.

A Pont-Réan, qui se doit d'accueillir tous les jeunes gens *sans exception* (y compris les « fistots » de l'Ecole navale) appelés à servir dans la région Nord de la marine, la journée est organisée minutieusement, mais sans surprise.

Le clairon sonne le réveil à 6 h. 30 et le petit déjeuner prend fin à 7 h. 30.

De 7 h. 30 à 8 h. 30, propreté des locaux avant de revêtir la tenue de jour pour se rendre à la cérémonie des couleurs.

De 9 heures à 11 h. 30, tous les apprentis, par groupes de dix ou douze, sont confiés à des gradés chargés de leur instruction au point de vue pratique.

11 h. 30, propreté corporelle.

11 h. 45 à 13 h. 30, déjeuner, qui prend l'appellation plus maritime de *dîner.*

13 h. 30 à 17 h. 30, suite de l'instruction et sports.

17 h. 45, dîner, qui se dit *souper,* et quartier libre dans les baraques et au foyer (où cidre et bière sont servis à des prix défiant toute concurrence) jusqu'à l'extinction des feux, à 21 heures.

Tel est à Pont-Réan, entre les deux « bordées » hebdomadaires de cinéma, la leçon d'embarcation ou de godille sur les douves du parc, l'entraînement de basket-ball ou l'art de s'initier en petit comité aux mystères des compartiments étanches, le rythme de la vie d'un contingent de corsaires encore timides formés à l'école de bonne humeur du capitaine de frégate Beaudouin.

LES ÉCOLES PREPARATOIRES

Outre les appelés réguliers qui défilent dans ses centres de formation, la marine ne devait pas montrer moins de souci pour les écoles préparatoires de Bretagne.

L'âge d'admission des pupilles est de quatorze à quinze ans au moins, mais la tenue blanche de quartier donne encore un air plus enfantin à tout ce petit monde éveillé et curieux.

A première vue, on pourrait souhaiter qu'un supplément de crédits redonnât aux bâtiments — pierre ou bois — l'allure pimpante qui conviendrait à une pépinière pouvant abriter quatre cents jeunes garçons.

Ils sont actuellement trois cent soixante et un pupilles à s'initier méritoirement pendant douze mois au minimum, aux rudiments d'un beau métier. Après, si leurs examens sont satisfaisants, ils pourront être dirigés sur une autre école secondaire, mais souvent le niveau de leurs études primaires fait obstacle à leur juvénile ambition d'être admis un jour non pas seulement en visiteurs, au côté du bon commandant Richard, à bord de la *Junon* ou du *Richelieu,* mais sur le rôle de ces bâtiments.

Si l'on considère que l'âge moyen d'obtention du certificat d'études est de treize ans, une attente d'une année s'imposera souvent aux jeunes candidats à l'Ecole des pupilles.

Dans l'isolement des campagnes, l'enfant perd rapidement le bénéfice de ses efforts scolaires.

Ne conviendrait-il pas, dès lors, d'ouvrir les portes de Bertheaume, sans souci d'âge, à tout candidat heureux au certificat d'études?

Au degré suivant, à proximité de l'Océan, l'école du Dourdy-en-Loctudy, dans le Finistère, réunit l'Ecole des mousses et les candidats à l'Ecole de maistrance du « pont » (c'est-à-dire : timoniers, fusiliers, radios, commis, etc.). Les fils de marins, de militaires et même de civils, s'ils sont au moins pourvus du certificat d'études, peuvent être admis pendant une année à suivre les cours qui doivent ultérieurement faciliter leur accès dans le personnel de la marine en leur donnant, en plus, un complément de culture générale. L'Ecole du Dourdy reçoit cette année six compagnies de soixante-quinze à quatre-vingts élèves apprentis, âgés de seize à dix-sept ans. A la fin de leurs études, le choix de l'école de spécialité ne dépend pas seulement du désir du jeune mousse, mais du degré d'instruction acquise et du rang de sortie de l'école.

Le séjour à l'Ecole des mousses est entièrement gratuit : les élèves n'ont à payer ni pension ni trousseau. Toutefois, si les élèves réunissant toutes les conditions exigées ne contractent pas un engagement de cinq ans, l'école se réserve le droit de demander le remboursement des frais d'entretien et de pension, sur la base de 40 francs par jour.

Du réveil au couvre-feu, les mousses sont familiarisés avec les sonneries en usage dans la marine.

L'ancienne Ecole navale n'a pour elle qu'une chose : son caractère de grandeur... » Il semble préférable de ne pas réinstaller les élèves au Portzic tant que l'Ecole navale aura l'air de son propre cimetière.

» La base de Lanvéoc-Poulmic, elle aussi, est chaotique, mais les bâtiments, étant d'échantillonnage plus léger et plus dispersé, seront plus facilement réparés. De plus, cette base offre l'avantage unique de mettre les avions sous la main des élèves. »

Ce préambule de l'amiral Ortoli tenait lieu de programme et de discours inaugural.

Avant de poser la première pierre de l'édifice, il fallait d'abord déblayer.

Le désordre des destructions de l'ancien centre de l'aéro-navale du Poulmic pouvait décourager un cœur vaillant.

Faire place nette et élever les bâtiments même modestes du futur établissement. Il ne fut pas difficile de convaincre le capitaine de vaisseau Cabanier — qui commande maintenant le croiseur-école *Jeanne-d'Arc* — d'attacher son nom à cette activité.

N'était-ce point pour le nouveau directeur de l'Ecole navale qu'il était à l'époque la juste consécration des mérites d'une guerre sans relâche ?

Sans doute, l'Ecole navale n'impose pas comme celle qui s'élevait en face... Mais, sur l'aire cimentée, au bord du même large, janvier 1948 verra naître ici la seconde promotion de la libération.

La durée des cours *à terre* était de deux années à l'Ecole navale d'avant guerre. Maintenant, les bordaches passent un mois à Pont-Réan (ne serait-ce que pour pratiquer notamment le « noble » exercice du lève-rames et arborer réglementairement le pompon rouge). Deux à trois mois d'embarquement et ils sont admis à suivre pendant dix-huit mois les cours de l'école.

La limite d'âge d'admission est vingt ans. Ils deviennent midships après six mois avant d'être nommés enseignes ; s'ils subissent avec succès les épreuves de sortie, *Jeanne-d'Arc* et embarquement.

Pendant tout ce cycle, le programme des cadets a subi de profondes modifications sur celui de la promotion de 1939 non seulement dans la distribution horaire des cours, mais dans l'emploi de l'activité des élèves.

Réforme significative : les cours de travaux pratiques ont pris une bonne place. On ne montre plus l'atelier des tours, mais chaque fistot, à son heure, doit se rendre compte de l'habileté, de l'effort, du temps nécessaires pour œuvrer ou réparer une pièce.

Autre révolution dans la maison : la proximité du terrain d'aviation.

Le directeur-adjoint de l'école est un pilote émérite, dont on peut retenir les fameuses attaques en piqué sur les blindés boches après la percée de la Somme.

En sortant de l'Ecole navale, lui-même et ses camarades avaient à leur actif *quelques heures de vol :* en janvier dernier, les bordaches inscrivaient déjà cinquante-huit heures de tourisme et sept de planeur. En février, les conditions atmosphériques permettaient de porter ce chiffre à cent neuf heures.

Les élèves profitent donc largement des avions de tourisme mis à leur disposition. On estime qu'ils devront tous au moins être capables, à la sortie de l'école, de prendre la place d'un officier navigateur ou d'un observateur.

L'éloignement de Brest (plus de 100 kilomètres par la route depuis la destruction des ponts), en dehors du service régulier des remorqueurs, favorise cet entraînement aérien. Plusieurs sorties organisées par l'école ont pu emprunter la voie la plus rapide.

Comment trouver des heures pour les travaux pratiques et la formation civique, généralement sacrifiée avant 1939 ?

La réalisation de fortune de Lanvéoc-Poulmic (plus de la moitié des locaux de l'école sont constitués par des baraques) retient par la valeur exemplaire d'un effort bien mené.

Midships et fistots ne s'effraient pas trop de faire prochainement place à leur côté aux élèves ingénieurs mécaniciens, dirigés par le commandant Rousselot, ex-commandant du sous-marin *Rubis*, champion des croisières aventureuses en Norvège et sur les côtes de la France occupée...

Le cours des officiers de réserve va venir aussi s'installer dans l'enceinte de l'Ecole navale, où s'est déjà transportée l'Ecole des gabiers, réservée aux quartiers-maîtres et seconds.

L'Ecole navale avait besoin d'air. Elle en reçoit de tous côtés.

Une modeste inscription entre deux baraques marque l'entrée de la nouvelle Ecole navale, actuellement installée à Lanvéoc-Poulmic.

Les futurs midships portent d'abord le pompon rouge (ci-dessus). Les gants blancs et la ficelle d'or signalent toujours les cadets, mais la forme de la casquette est sensiblement américanisée (ci-dessous).

Porter commodément un seau sans anse, rempli de liquide, s'apprend aussi à l'Ecole des mousses !

LA FIN DE L'ODYSSÉE DES PASSAGERS DE L'«EXODUS»

Tandis que les bateaux-cages britanniques arrivaient les 8 et 9 septembre à Hambourg (en haut) et que leurs passagers étaient débarqués de force (au centre, à gauche), des manifestations antibritanniques se produisaient dans les camps de personnes déplacées en Allemagne (en bas, à gauche). D'autre part, alertée par un pilote américain, Gilbert Reginald (au centre, à droite), la police française arrêtait, le 7 septembre, sur l'aérodrome de Toussus-le-Noble, un groupe de terroristes, dirigés par le rabbin Korff, qui se disposaient à s'envoler pour jeter des tracts sur Londres.

Au premier plan, sur le parvis, une tache sombre indique encore l'emplacement où tomba la bombe qui fit explosion devant la cathédrale.

UNE CATHÉDRALE RESSUSCITE

par ALBERT CHAUVEL,
architecte en chef adjoint à l'Inspection générale des monuments historiques.

La grande nef. Au fond, un cintre soutenant le transept.

En 1940, le monde, indigné, apprenait qu'une partie des vieux quartiers de Rouen, ceux qui entourent la cathédrale, avaient été volontairement incendiés par les Allemands. Quatre ans plus tard, la guerre revenait sur le sol de France et la vieille cité normande en connaissait à nouveau, principalement à deux reprises, les horreurs.

Rouen, incendié, bombardé, commence aujourd'hui à se reconstruire, mais ceux qui y reviennent pour la première fois depuis le sinistre ne peuvent réprimer une certaine émotion. Entre la Seine et la cathédrale, il ne reste rien qu'un terrain vague couvert de pierres. La cathédrale elle-même, bien que sa flèche continue à jaillir dans le ciel, a été gravement touchée et peut-être est-ce un miracle qu'elle soit encore debout.

En 1940, la charpente du bas côté sud fut atteinte lors de l'incendie d'un quartier de la ville allumé volontairement par l'occupant.

Le 19 avril 1944, ce même bas côté fut encore touché, mais cette fois par des bombes qui l'atteignirent de plein fouet, détruisant plusieurs culées d'arcs-boutants et compromettant ainsi la solidité de l'édifice. Le mur sud de la nef, n'étant plus contrebuté, menaçait de s'effondrer. Si deux arcs-boutants providentiellement intacts ne l'avaient retenu il aurait entraîné dans sa chute les voûtes de la nef. En même temps, une bombe soufflante tombait sur la face sud-est de la croisée du transept dans le déambulatoire, et son explosion endommageait gravement la pile sud-est de la tour-lanterne qui soutient la flèche de fonte ainsi que les piles adjacentes. C'était la plus grave blessure que la cathédrale devait recevoir. Enfin, la rose du transept sud était soufflée ; celle du transept nord complètement détruite ; deux bombes vides perçaient les voûtes du chœur.

Dès le lendemain de cette attaque, les premiers travaux de sauvetage furent commencés. Pour annuler la poussée des voûtes en l'absence des arcs-boutants, des chaînages furent d'abord posés en travers de la nef.

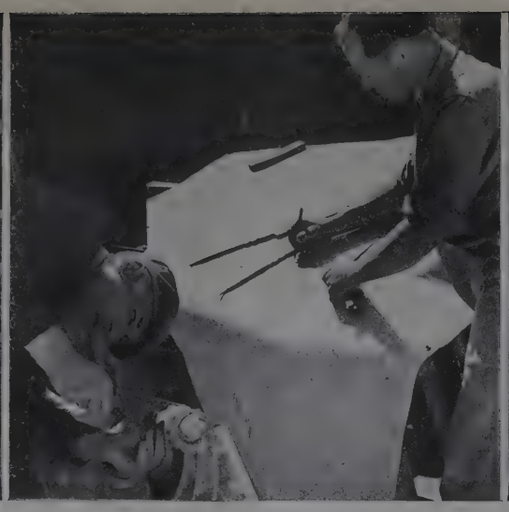

Artistes sculptant un chapiteau nouveau d'après un modèle ancien. Deux ouvriers posent une ancienne assise qui a été retrouvée et est remployée.

A l'est et au sud de la pile endommagée, pour la contrebuter et en même temps pour servir d'appui aux cintres, des murs de 6 mètres de hauteur furent montés. D'autre part, la rose sud, qui avait été soufflée, fut corsetée dans un blindage en bois. Tous ces travaux étaient à peine achevés que, dans la nuit du 1er au 2 juin, la cathédrale était à nouveau incendiée. On ne sait ce qui serait arrivé si le vent n'avait pas brusquement tourné vers 22 h. 30. Grâce aux efforts des pompiers de Paris, de Rouen, des villes environnantes et des équipes de volontaires, le sinistre put être maîtrisé. Mais on devait regretter la perte de la charpente et de la couverture de la tour Saint-Romain et celle du beffroi, qui entraîna la chute de la « Jeanne-d'Arc », qui se brisa. La salle d'Alebane fut également très endommagée ; on doit à l'efficacité d'un rideau d'eau dirigé toute la nuit sur ces ruines fumantes la protection de la maîtrise, de l'archevêché et du vieux quartier situé au nord de la rue Saint-Romain.

Au lendemain de cette nuit d'épouvante il fallut à nouveau déblayer et ranger les nouvelles ruines. Heureusement, les travaux en cours n'avaient pas trop souffert, mais c'étaient d'autres échafaudages et d'autres cintres qu'il allait falloir mettre en place, alors que le bois et le fer faisaient toujours défaut.

Tout d'abord, un échafaudage fut élevé qui enveloppait la tour Saint-Romain et allait permettre d'en déposer les parties calcinées. A mi-hauteur, un platelage de protection fut construit en prévision des chutes éventuelles de pierres.

En même temps, les baies étaient blindées avec des moellons, faute de bois, et la tour recevait une couverture provisoire.

La libération et la cessation des hostilités devaient permettre, bien qu'à aucun moment la cathédrale n'ait été abandonnée et qu'il y ait toujours eu des équipes qui y travaillaient, d'envisager des solutions définitives.

Par mesure de précaution on doubla les chaînages de la nef, puis on commença la construction de deux culées, qui sont maintenant achevées et recevront bientôt leurs arcs-boutants. Les culées subsistantes ont été rejointoyées et injectées de ciment. Dans le chœur, les compartiments de voûte endommagés ont été refaits, tandis que les travaux de la pile sud-est du transept, pile 58, sont actuellement poursuivis avec toute la célérité possible.

C'est là l'entreprise la plus délicate de la restauration de la cathédrale, car il faut reprendre en sous-œuvre des maçonneries fissurées et complètement disloquées qui soutiennent la tour-lanterne et la flèche, dont le sommet atteint 150 mètres. Or, cette pile est à sa limite de résistance et les matériaux travaillent à la rupture. Des témoins en plâtre qui sont

Un bloc de pierre de Vernon est amené sous le fil.

Réglage du fil peu avant que la taille commence.

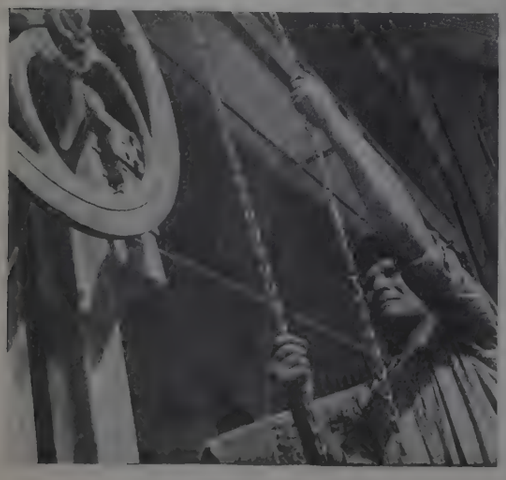

Un cintre en tubes métalliques est placé sous un doubleau afin de renforcer la partie endommagée.

Rangs de chaînages placés sous les voûtes pour maintenir leurs poussées en l'absence des arcs-boutants.

Dégâts causés par les bombes vides sur le chœur.

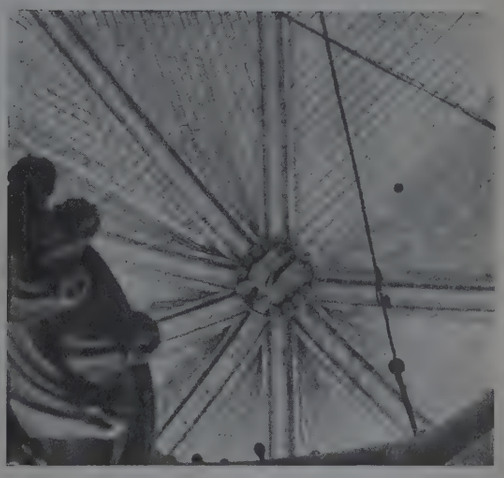

La même voûte, avec sa clé polychrome, remise en état.

surveillés minutieusement au moins une fois par jour permettent de déceler tout mouvement susceptible de se produire. Quoi qu'il en soit, le cinquième de cette pile est déjà repris et il n'y a pas de raison pour que les travaux ne se continuent pas d'une façon normale.

Parmi les autres difficultés rencontrées, il est évident que la pénurie de main-d'œuvre est un gros handicap. Les ouvriers capables de travailler à une telle œuvre doivent être spécialisés. Ils doivent connaître parfaitement, en particulier les sculpteurs, le style et le caractère du monument qu'ils restaurent ; de tels artistes sont aujourd'hui très rares.

Les travaux, cependant, avancent régulièrement.

La pierre, qui provient des carrières de Vernon, qui est de même nature que celle de Caumont, d'où ont été tirés les blocs qui servirent à l'édification de la cathédrale, est taillée dans un atelier de Rouen qui ne comporte pas moins de quarante ouvriers. Elle est traitée exactement comme elle l'était au moyen âge, c'est-à-dire que l'emploi des outils modernes est absolument prohibé, et les tailleurs de pierre exécutent la taille directe.

D'ailleurs, toutes les pierres de taille anciennes, moulurées ou non, les sculptures en bon état sont récupérées et remployées à leur emplacement primitif.

En fait, si la cathédrale de Rouen a été très gravement touchée, aucun dommage irrémédiable ne lui a été causé. Les travaux sont évidemment lents et difficiles et il est probable que l'édifice ne pourra être rendu au culte avant cinq ans, ce qui ne signifie d'ailleurs pas que tout sera terminé ; mais que l'on soit rassuré : la cathédrale retrouvera sa splendeur passée.

Les vitraux, qui avaient été déposés en 1939 et abrités dans les salles voûtées du donjon de Niort, ont pu être sauvés et sont actuellement remis en état. Les stalles du chœur, qui, elles, avaient été très endommagées, sont également en cours de restauration.

Bien que la cathédrale soit très atteinte, les traces de la guerre seront définitivement effacées, et le vaste édifice, un des joyaux de notre patrimoine artistique de Normandie, pourra de nouveau voir se dérouler en grande pompe les cérémonies religieuses.

Mais on n'a pas attendu que tout le travail de réfection fût achevé pour rendre la cathédrale au culte. De même qu'après 1918 la glorieuse primatiale de Reims avait été aménagée pour que les fidèles pussent suivre les offices, de même à Rouen le transept nord a été clos par des murs de briques pour permettre la célébration du culte.

Les Rouennais attendent avec impatience le jour où les grandes orgues parleront et glorifieront la renaissance de leur cathédrale.

Photographies *France-Illustration* (Ellebé).

Vue de la fameuse pile 58 en cours de remontage. Réfection d'une voûte. Etat d'une des piles du bas côté sud. Remarquez la qualité de la sculpture et de la mouluration.

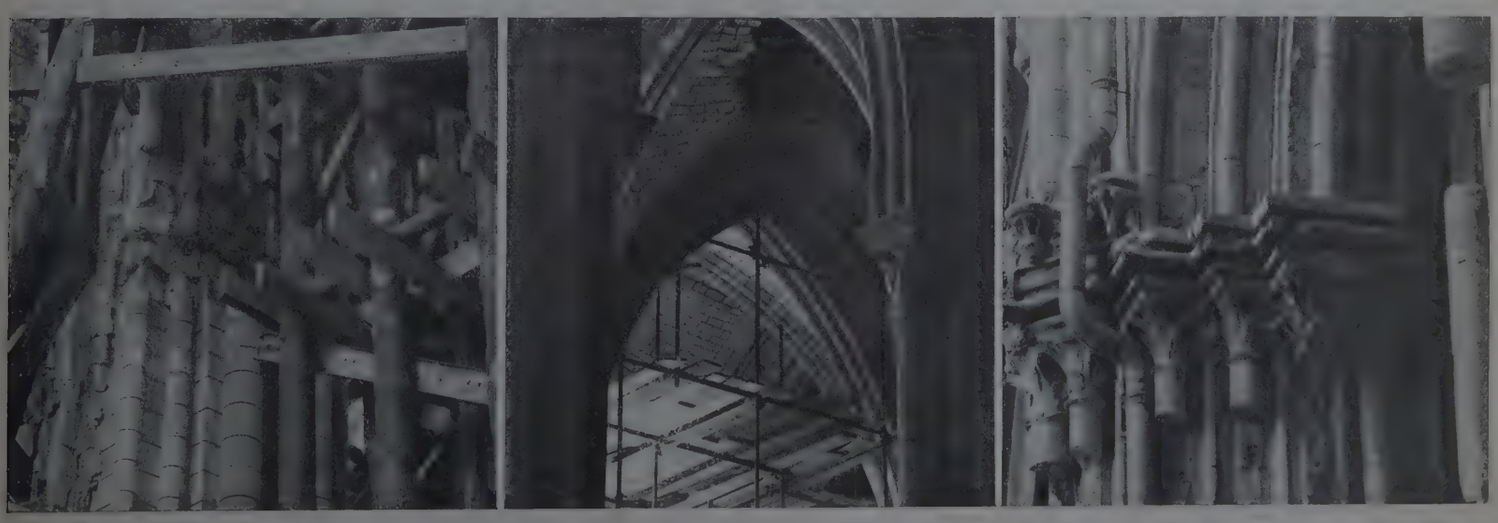

VACANCES A BARÈGES

Depuis la fin des hostilités, le nombre des pays qui organisent des camps internationaux de vacances ne fait qu'augmenter d'année en année, et, au lendemain d'une guerre telle que celle que nous venons de traverser, ces échanges de jeunes ont une valeur certaine.

Il est intéressant, à ce propos, de noter ce qui est fait dans les Basses-Pyrénées, au camp Bernard-Rollot, à Barèges. Intéressant à plus d'un titre : d'abord, parce que c'est une réalisation française, ensuite, parce qu'elle ne date pas d'aujourd'hui, puisque le vingt-cinquième anniversaire de la fondation du camp a été célébré dernièrement, et, enfin, parce que le camp Bernard-Rollot est le type même du camp libéral, dans le sens le plus large du mot. S'il a été fondé et s'il est dirigé par des Pères Jésuites, il n'est pas réservé exclusivement, comme on serait tenté de le croire, aux anciens élèves des collèges religieux ou aux jeunes catholiques.

Cette année, le camp a accueilli, entre autres, des Belges, des Anglais, des Autrichiens ou Slovaques et quelques Italiens, et tous, garçons ou filles, appartenaient à des confessions diverses et représentaient toutes les opinions politiques, y compris les plus extrêmes.

On peut se demander ce que peut donner pareil mélange ? N'y a-t-il jamais de heurts ou de prises de position par trop violentes ? Assurément non. Certes, les discussions sont passionnées. Non, vraiment, que chacun cherche à convaincre l'autre, mais plutôt qu'il cherche à faire la lumière en lui, et c'est là tout l'intérêt du camp, à l'heure où beaucoup de jeunes, ballotés encore par les expériences contradictoires de la guerre, cherchent leur voie.

Bernard-Rollot est-il réellement un camp de vacances ? N'est-ce pas plutôt une petite université ? Sans doute, mais il ne faut pas oublier que la montagne est là, tout autour, et qu'ainsi les campeurs bénéficient non seulement des échanges intellectuels, mais aussi de la vie au grand air et de la pratique des sports.

Cette combinaison a d'ailleurs donné naissance à un véritable « esprit Barèges », qui est perpétué d'année en année depuis la fondation du camp, esprit de franche camaraderie par-dessus toutes les différences d'opinion, esprit qui devait donner toute sa mesure, d'abord pendant la guerre d'Espagne, et, ensuite, pendant l'occupation.

Fin 1940, les anciens du camp, dispersés par la guerre et la débâcle, devaient naturellement se retrouver réunis à Bernard-Rollot, qui était une véritable tête de ligne d'un réseau d'évasion vers l'Espagne. Malheureusement, cette action magnifique, qui valut au camp de recevoir la Croix de guerre avec une citation à l'ordre du corps d'armée devait coûter la vie à dix-neuf anciens du camp, dont trois étrangers.

C'est le martyre de ces dix-neuf héros que rappelle une petite plaque de bronze scellée sur un rocher du plateau de Lienz, et cette plaque est le symbole même de l'esprit de Barèges, elle en assure la continuité par l'exemple qu'elle dicte.

Ainsi, un simple camp de vacances où se rencontrent filles et garçons de tous les horizons aura joué dans l'histoire de notre époque un rôle certain, et n'est-ce pas là une des meilleures preuves de la vie intense qui anime le camp Bernard-Rollot depuis un quart de siècle et le place à l'avant-garde des camps internationaux, précisément à cause des principes de liberté et de tolérance qui sont les siens.

J. F. V.

LES LIVRES

par ANDRÉ ROUSSEAUX

ÉLIXIR CLAUDÉLIEN

Il échoit à Paul Claudel un rare bonheur. Il a trouvé, de son vivant, un disciple qui cultive son œuvre comme bien des œuvres n'ont chance de l'être que longtemps après la mort de leur auteur. C'est le R. P. André Blanchet. Quand je dis « cultiver », je l'entends au sens le plus fécond du terme. Dans le champ exubérant de l'œuvre claudélienne, le Père Blanchet est l'homme qui connaît chaque endroit, chaque arbre, chaque fleur. Et il ne circule pas sur ce terrain en promeneur passif. Il participe à la vie de cette immense plantation avec une compétence exceptionnelle. D'autres anthologistes, et il n'en manque point, ont le talent de détacher, le sécateur en main, quelques fleurs pour en faire une jolie gerbe qu'ils vous mettent sous le nez. Mais le bouquet est au jardin ce que le reflet est à une source de lumière : la vie de l'œuvre y perd beaucoup de son intensité. Le Père Blanchet, lui, avec les rameaux qu'il choisit, fait des boutures où la sève ne cesse pas de monter. Une phrase de Claudel mise en valeur par lui garde toutes ses vitamines. Je ne sais même pas si elle ne les développe point avec un surcroît d'intensité. Pour user d'une autre comparaison, les recueils du Père Blanchet sont comme un miel qui condense et qui exalte les sucs de toutes les fleurs butinées.

Ces recueils sont au nombre de deux à l'heure actuelle : *les Pages de prose*, qui datent de trois ou quatre ans, et puis *la Perle noire*, qui vient de paraître (Gallimard). Ces deux anthologies procèdent de la même méthode : les textes choisis y sont groupés par thèmes d'inspiration, et chaque groupe est introduit par un commentaire explicatif. Cela pouvait être arbitraire, sentencieux, dogmatique, si cela était fait dans un esprit professoral. Mais pas du tout. Ce qui nous est proposé de Claudel par le Père Blanchet vient toujours de la profondeur de Claudel lui-même, par la grâce d'une intime connaissance du poète. Pas une phrase, pas un mot qui n'arrive à la place où l'inscrit l'anthologiste, par une indéniable nécessité. Le Père Blanchet manie la pensée de Claudel comme si elle était la sienne, avec une sûreté qui vient encore moins de l'intelligence que de l'âme même. On nous donne l'assurance que le plan qu'il a suivi a reçu l'agrément du poète. Nous avions à peine besoin de cette garantie. L'anthologiste était d'accord à l'avance avec son auteur, par un mouvement qui est lui-même une sorte d'inspiration.

La Perle noire me paraît en ce genre une réussite encore plus remarquable que *les Pages de prose*. Dans celles-ci, la pensée de Claudel était forcément mise en avant de sa poésie. Non que la poésie ne gonfle pas la prose de Claudel jusqu'à la faire éclater. Mais une anthologie limitée à l'œuvre en prose écartait, des *Grandes Odes* au *Soulier de satin*, les sommets lyriques où le poète s'exprime avec le plus de magnificence et de densité. Cette fois-ci, au contraire, toute l'œuvre est présente, dans sa splendeur souveraine, en sept cents phrases ou paragraphes d'où monte le parfum exaltant d'une sorte d'alcool claudélien.

Quelle est donc cette « perle noire » dont le Père Blanchet a fait le titre de son livre ? Ce joyau brille dans une légende que Claudel a contée un jour. C'est à une page de *l'Oiseau noir dans le soleil levant :*

Par le chemin des monts Kouan loun, Hoang-Ti revenant de son ermitage sur le pic le plus aigu de la Grande Ourse perdit sa Perle noire. Il demanda à Sagesse de retrouver la Perle noire, Sagesse ne la retrouva pas. Il demanda à Clairvoyance de retrouver la Perle noire, Clairvoyance ne la retrouva pas. Il demanda à Recherche-Véhémente de retrouver la Perle noire, Recherche-Véhémente ne la retrouva pas. Il demanda à Sans-aucun-dessein de retrouver la Perle noire et Sans-aucun-dessein la retrouva.

Faut-il maintenant expliquer la parabole ? Sans-aucun-dessein signifie la ferveur attentive qui, loin de s'égarer dans la recherche fiévreuse des causes secondes, s'éclaire de la contemplation de la cause première. Cette humilité de l'esprit est au commencement de l'œuvre claudélienne. « Les grandes vérités sont ineffables, dit le poète. Elles ne peuvent pas être enseignées, elles se communiquent à l'âme par une espèce de contagion. » Il s'agit, dit-il encore, « de fermer les yeux et de mettre la bouche à la source même de la création ». Alors se révèle la Perle noire, « cette parcelle de lumière éternelle en nous qui ne nous laisse pas de repos jusqu'à ce qu'elle se soit débarrassée de ce corps aveugle ».

Le Père Blanchet, dans son avertissement au lecteur, explique très bien comment, à travers des centaines de textes très différents les uns des autres, il a eu en vue cette lumière unique, dont toute l'œuvre de Claudel est irradiée. Il note cette remarque de Claudel lui-même : « Tout artiste vient au monde pour dire une seule chose. » Et il ajoute :

« Mon ambition fut précisément de dégager de tout le reste cette seule chose que le poète a voulu dire, de rendre encore plus sensible et obsédant ce timbre vital à quoi chez lui tout le reste vient s'accorder, d'acclimater à sa patrie intérieure. Ce n'est certes pas trahir, mais servir l'œuvre si *rassemblée* de Claudel que d'en signaler les passages privilégiés et de faire sonner à part ces notes qui partout s'appellent pour composer l'accord essentiel où se condense son message et que sa mission providentielle était de nous faire entendre. »

Pas une page, en effet, pas une ligne de cette somme réduite de Claudel qui ne s'ouvre sur la vision propre au poète : celle d'une nature à qui le surnaturel donne sa signification. L'éternel, dans cette œuvre, n'est pas caché par le temporel, mais c'est lui qui en révèle à nos yeux la vérité. Le poète est le messager de cette révélation.

La poésie de Claudel, ainsi centrée, est un foyer de beauté vraiment incomparable. Ceux qui la connaissent encore mal ne doivent pas croire qu'elle se tient dans l'abstraction spirituelle. Rien de plus magnifiquement charnel, au contraire, que cette nature vivifiée par la présence de Dieu. Je n'en veux citer qu'un exemple, une tirade du *Soulier de satin* où les dons les plus savoureux de la terre sont magnifiés :

Regarde cette table qu'on a recouverte pour nous des plus beaux fruits de la terre et des flots.

Le doux et le salé, ces coquillages bleus comme la nuit, cette belle truite rose sous sa peau d'argent comme une nymphe comestible, cette langouste écarlate.

Ce rayon de miel, ces grappes translucides, ces figues trop sucrées qui s'entr'ouvrent, ces pêches comme des globes de nectar...

Ce jambon tout coupé, ce vin à l'arome délicieux, dans une étincelante carafe, ce pâté comme un sépulcre de chairs embaumées sous de puissantes épices pour ressusciter dans l'estomac avec une chaleur bienfaisante !

La terre sur cette nappe ne pouvait réunir pour nous rien de plus agréable.

Dira-t-on que l'orient de la « perle noire » a ici des couleurs truculentes ? C'est bien la même voix, pourtant, qui profère des exclamations comme celles-ci :

Si loin que j'écarte les bras, je mesure la terre qui m'appartient et je nage dans la gloire de Dieu.

Ou cette autre :

Je ne vous vois pas, mais je suis continu avec ces êtres qui vous voient.

Un tel livre est de ceux qu'il faudrait revêtir d'une reliure de poche, pour l'avoir toujours avec soi. On ne l'ouvre pas sans y trouver un mot qui propage dans l'âme sa résonance, comme une pierre qui tombe dans un lac. J'en ai tourné les pages toute une journée. Je crois qu'il aide beaucoup à mettre Claudel à sa vraie place : à la cime de la poésie universelle.

LE CINÉMA

par DENIS MARION

MADAME CURIE

La vie des hommes illustres est un sujet facile et dangereux. Facile, parce que l'auteur bénéficie de la célébrité de son héros. Dangereux, parce que la comparaison entre le modèle et son peintre risque d'être fâcheuse pour ce dernier. Il faut croire que la cupidité l'emporte facilement sur l'amour-propre : la race des biographes n'a jamais été plus nombreuse. Elle avait envahi la littérature de l'entre-deux-guerres. Elle a gagné Hollywood. La France avait déjà fait les frais — si j'ose dire — d'un *Pasteur* et d'un *Emile Zola*. La dernière victime est *Madame Curie*.

Avec leur conscience commerciale habituelle, les producteurs ont tenté de mettre tous les atouts dans leur jeu. Ils ont acheté les droits du livre qu'Eve Curie a consacré à sa mère. Ils ont pris un de leurs meilleurs metteurs en scène, Mervyn Le Roy, qui, de plus, a la réputation de réussir les atmosphères anglaises. Ils ont choisi deux excellents acteurs : Greer Garson et Walter Pidgeon, et ils ont même eu recours à un Français, Victor Francen, pour un rôle de second plan. Ils ont courageusement résisté à la tentation de trop se moquer de la ladrerie manifestée par les pouvoirs publics à l'égard de ce couple de savants : ils se sont bornés à une courte scène qui est, bien entendu, complètement fausse, mais qui n'est nullement exagérée. Tant de bonne volonté n'en aboutit pas moins à un résultat consternant.

La question se pose sérieusement de savoir s'il pouvait en être autrement. Il est déjà difficile de donner au profane une idée du génie qui s'extériorise immédiatement dans l'action : politique, militaire, artistique. Les clichés traditionnels (la clémence d'Auguste, Bonaparte au pont d'Arcole, les raisins de Zeuxis) font, certes, sourire les initiés, mais il n'en est pas moins incontestable qu'ils correspondent à une certaine réalité. Comment donc opérer pour le génie scientifique, surtout quand celui-ci s'applique à l'abstrait ? Il semble qu'il n'y ait pas de milieu entre l'ésotérisme et la puérilité. Inutile d'ajouter que les auteurs se sont jetés tête baissée dans la seconde. Pour essayer de rendre intelligible ce que représente la découverte du radium à un public dont les connaissances ne dépassent pas, quand elles l'atteignent, le niveau des études primaires, les scénaristes n'ont pas hésité à prêter à ce couple de savants des dialogues bêtifiants. Cela finit par produire un épouvantable chromo : Mme et M. Joseph Prudhomme escaladant péniblement les sommets de la science. En même temps, ils ont voulu faire « humain » et ils ont doté leurs protagonistes de petits travers : en suite de quoi Pierre Curie conserve d'un bout à l'autre du film l'air d'un niais ahuri. Sans doute arrive-t-il parfois à des êtres géniaux d'avoir dans leur vie

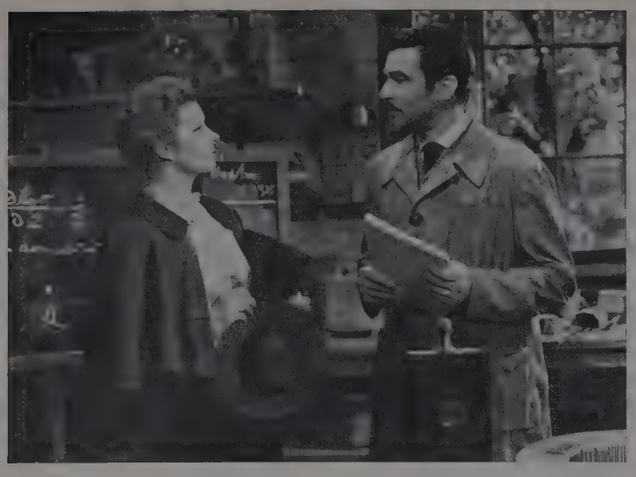

CREER GARSON ET WALTER PIDGEON, QUI INCARNENT LES CURIE.

privée un comportement ridicule, mais celui-ci ne les empêche pas de donner néanmoins le sentiment de la grandeur. Par malheur, le cinéma octroie automatiquement une telle primauté à toutes les sensations d'ordre physique qu'il ne peut rendre la même justice aux réactions intellectuelles : du coup, l'équilibre est rompu. Je crois que tous ceux qui ont la moindre notion de ce que représente vraiment la découverte scientifique ne pourront voir *Madame Curie* sans éprouver un prodigieux agacement.

On me répondra que le film n'est pas fait pour eux, mais pour la masse des ignorants. Soit. Mais, puisque celle-ci est absolument incapable de comprendre ce que les Curie étaient pour eux-mêmes, il fallait alors se borner à décrire ce qu'ils représentaient aux yeux de ceux qui ne pouvaient pas suivre leurs travaux : leurs enfants, leurs parents, leurs voisins, leurs garçons de laboratoire, que sais-je ! Je ne sais pas si le résultat auquel on aurait abouti eût été valable ; du moins il n'aurait pas été grotesque.

Ajoutons que, soit à cause de cette contradiction de principe, soit par le phénomène particulier du doublage, il n'y a pas une seule réplique qui sonne juste. Jamais nous n'avons l'impression de l'authenticité, du détail vrai, du cri du cœur.

On peut se demander : pourquoi la France a-t-elle laissé à l'Amérique le soin de traiter un pareil sujet ? Ne lui eût-il pas été possible d'éviter tous ces pièges et d'élever un monument valable à cette gloire nationale ? A cet égard, je voudrais rappeler une anecdote. Il y a une quinzaine d'années un producteur forma ce projet sous une forme un peu différente : il s'agissait d'une adaptation de la pièce d'Henry Bataille, *les Flambeaux,* inspirée par le ménage Curie. On soumit le scénario à un grand acteur qui possédait le physique voulu pour jouer Pierre Curie. Il le rendit, en disant : « Je vois que ma partenaire (celle qui jouait le rôle de M^me^ Curie) a un rôle plus important que le mien. Je ne puis consentir à jouer ce rôle que si c'est *moi* qui trouve le radium. » On eut beau lui expliquer que, dans la vérité historique, c'était à la femme et non au mari que revenait la plus grande part de la découverte. Rien n'y fit, et le projet en resta là.

DANS LA COUR D'HONNEUR DU PALAIS DES PAPES, JEAN VILAR ET SA TROUPE JOUENT « LA TRAGÉDIE DU ROI RICHARD II », DE SHAKESPEARE.

LA SEMAINE D'ART EN AVIGNON

CERTES, ce n'est pas la première fois que le palais des Papes, en Avignon, sert de cadre à des représentations théâtrales. On y vit déjà *la Fille de Roland, Severo Torelli, les Burgraves* et Shakespeare avec *Hamlet,* et même *Aïda* et *Sigurd.* Mais c'est la première fois qu'un animateur de la valeur de Jean Vilar court le risque d'y monter des pièces inédites ou jamais encore présentées en France.

Disons immédiatement que la réussite a dépassé les espérances. *La Tragédie du roi Richard II* n'a pas cette « totalité » théâtrale qui est la marque distinctive du génie de Shakespeare. Mais, dans une ligne mélodramatique extrêmement dépouillée, bien que fertile en coups de théâtre, la pièce demeure toujours tendue et suprêmement élevée de ton. C'est le drame du prince « dépassé » par les événements et qui ne sait aller au bout ni de ses qualités ni de ses défauts. Une telle complexité de caractère devait tenter un comédien comme Jean Vilar.

Il se trouve, en outre — ce qui n'a pas été, je pense, sans renforcer les raisons du choix de Jean Vilar — que le « style » du château des Papes est sensiblement contemporain de l'époque où se déroule le drame. On ne pouvait donc rêver meilleure toile de fond. Et Jean Vilar a su merveilleusement l'utiliser au naturel, sans rien y apporter d'étranger. Le jeu se déroule sur une estrade délimitée par quatre mâts. Quelques sièges, à un moment donné un arbre, et les changements d'éclairage suffisent à créer l'atmosphère de chaque scène. Et, dans cette « abstraction », les costumes de Léon Gischia prennent un volume et une intensité colorée qui s'opposent victorieusement à la masse qui les surplombe.

Dans un tout autre ordre d'esprit a été montée l'*Histoire de Tobie et de Sara,* qui s'est déroulée sous nos yeux, devant un mur couvert de lierre, comme un fond de tapisserie, à l'intérieur du jardin d'Urbain V. L'action, ici, cède le pas à la pensée. Le lyrisme fervent

« Tobie et Sara », de Paul Claudel, dans le jardin du pape Urbain V.

prend toute sa puissance dans le secret de l'enclos, admirablement propre à l'intimité des âmes avec le ciel. La surprise a donc encore été plus profonde que dans la cour d'honneur. Tel chant à la gloire des fruits de la terre, psalmodié au sein même de la nature, telle étoile désignée et vers laquelle s'élèvent à la fois le regard des acteurs et le nôtre, créaient une communion mystique entre l'œuvre et les spectateurs. Le livre de Tobie, tout empli de la plus pure poésie biblique, riche en allusions sublimes, et néanmoins si proche des joies et des angoisses de la vie toute simple, a inspiré à Claudel des pages qu'il faut tenir parmi ses plus belles et où il a constamment retrouvé le grand souffle émouvant de l'Ancien Testament. Pour ce texte, qui ne représente pas au sens propre du mot un drame, mais bien plutôt un récit imagé et commenté par plusieurs chœurs, un jeune metteur en scène de vingt-quatre ans, Maurice Cazeneuve, venu de la radio — et cela a son importance — a su imaginer une remarquable présentation, qui dépasse l'ordre purement plastique. Partant d'un cadre volontairement restreint, autour du groupe familial, il a cherché à atteindre le sentiment de l'espace surnaturel par la musique et le chant. On peut affirmer, sans exagération, qu'il naît au cours d'une telle représentation des moments qui comptent parmi les plus beaux et les plus bouleversants qu'ait engendrés l'art dramatique.

Dans ces deux œuvres, c'est une troupe entière qui vient de faire ses preuves. Une grande troupe, jeune, ardente, disciplinée, où s'intègre avec bonheur l'expérience de l'excellente Dussane.

Enfin, Jean Vilar a tenu à ce que la troisième pièce qu'il montait pût s'intégrer dans le cadre des salles de spectacle ordinaires. Là encore, il a entendu jouer la difficulté. Il s'est adressé au plus jeune des dramaturges, récemment révélé à l'avant-garde, Maurice Clavel, auteur de ces *Incendiaires* qui s'imposèrent si rapidement il y a deux ans à peine. Pour reprendre la classification d'Anouilh, auquel d'ailleurs s'apparente le talent incontestable de Clavel, *la Terrasse de midi*, qui reprend une des faces du personnage d'*Hamlet*, doit être évidemment classée dans les pièces noires. L'auteur n'y fait aucune concession à l'actualité : quatre personnages seulement, un lieu anonyme quasi abstrait, celui-là même de la tragédie, un dialogue qui, dans un style serré, part toujours plus du cerveau que du cœur, une mathématique implacable des situations conduisant à une conclusion qui ne peut être que décevante, la jeunesse d'aujourd'hui n'a ni la pureté ni la grandeur morale nécessaire pour venger sa douleur, car les dieux n'inspirent plus son âme et ne conduisent plus ses bras.

Clavel n'évite pas toujours le danger de littérature, mais l'intensité du conflit l'emporte toujours, avec de réelles qualités. Et il a trouvé avec Maurice Bouquet, dans Germaine Montéro et deux jeunes élèves du Conservatoire les interprètes qui lui convenaient le mieux.

Que dire pour terminer, si ce n'est que ce cycle dramatique, présenté par le Centre d'échanges artistiques internationaux, démontre surabondamment que la France peut prétendre prendre place dans les grands festivals internationaux. A ce titre on doit non seulement reconnaissance, mais encore encouragement à son animateur.

Louis Chéronnet.

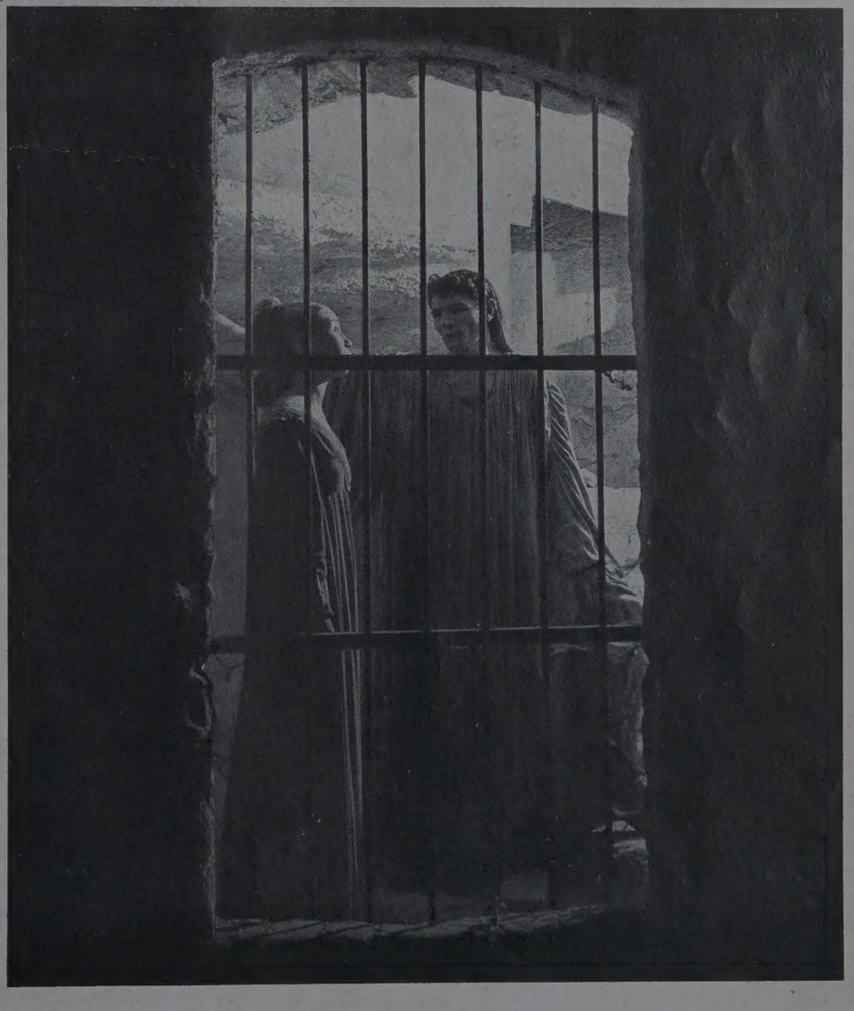

Alain Cuny et Sylvia Monfort réfugiés dans une oubliette pour répéter.

OCT 9 194?

PETITES CHRONIQUES

L'ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE PÉGUY

Le dimanche 7 septembre, la société l' « Amitié de Charles Péguy » a célébré, à Villeroy, près de Meaux, l'anniversaire de la mort du poète. Un grand nombre de ceux qui gardent en eux le souvenir du héros s'étaient réunis à cette occasion autour de sa tombe.

Prenant la parole au nom de la société, M. André Rousseaux a déclaré notamment : « Ce tertre n'enferme pas dans une crypte de silence une grande voix qui s'est tue. Il est le foyer d'où rayonne un message lui-même éternel, c'est-à-dire dont la vérité inaltérable tient ses révélations prêtes pour tous les temps qu'elle aura précédés. »

M. André Rousseaux prononçant son discours devant le monument collectif des morts de la compagnie à laquelle appartenait le lieutenant Charles Péguy, tombé le 5 septembre 1914.

BIBLIOGRAPHIE

M. Claude Orlanes, dont le premier roman nous avait dévoilé les qualités, vient de publier, aux Editions Jeheber, un nouvel ouvrage : *Villa paisible.*

Comme dans *le Kasmet de Danka*, on y retrouve le style simple et précis qui sait entraîner le lecteur jusqu'au bout de l'aventure et lui faire revivre avec intérêt cette touchante histoire d'amour.

Si la vie du Père de Foucauld, né à Strasbourg, étudiant à Nancy, lieutenant de hussards à Pont-à-Mousson, est bien connue, par contre la majorité des lettres qu'écrivit le pieux ermite du Sahara sont demeurées inédites. Aussi doit-on remercier les éditeurs des *Vingt-cinq Lettres inédites du Père de Foucauld* (Bonne Presse), dont tous les chrétiens goûteront la beauté et apprécieront les bienfaits. Elles sont presque toutes adressées au chanoine Caron, entre 1903 et 1916. Le Père avait voué une grande estime à ce prêtre, dont la correspondance suivie lui révélait les grandes qualités d'âme.

AU SECOURS DES SOMNAMBULES

La cellule photo-électrique, déjà employée dans de multiples domaines, vient de trouver aux Etats-Unis une nouvelle application. En déclenchant une sonnerie elle « réveille » les somnambules au moment où ils franchissent une ligne invisible et leur évite, par suite, de graves accidents.

Ainsi, grâce à l'œil électrique, les somnambules ne risqueront plus de se livrer à de dangereuses promenades nocturnes.

LE GRAND-MAITRE DE L'ORDRE DE LA LIBÉRATION

Une fausse interprétation du sens véritable de la cérémonie de la remise du collier de Grand-Maître au général de Gaulle, fondateur de l'Ordre de la Libération, le 31 août dernier, paraît avoir été donnée par certains.

Il est bon de préciser que le général n'a pas été, comme on l'a dit par erreur, *nommé* Grand-Maître de l'Ordre. Le chancelier l'a simplement *reconnu* comme tel en lui remettant le collier exécuté postérieurement à la création de l'Ordre.

LES ASSISES INTERNATIONALES DE LA CHIMIE

Sur l'invitation de la Royal Society, l'Union internationale de chimie avait réuni l'an dernier, à pareille époque, son bureau, son conseil et ses commissions dans le but de réorganiser ses activités mises en sommeil au cours de la deuxième guerre mondiale. Cette reprise de contact, déjà très réussie, n'était qu'un prélude à trois importantes manifestations qui viennent de connaître un éclatant succès : le centenaire de la Chemical Society, le XI[e] Congrès international de chimie pure et appliquée, la XIV[e] Conférence de l'Union internationale de chimie.

La Chemical Society a dépassé le siècle d'existence. Cette institution scientifique de premier plan eut comme premier président Thomas Graham, créateur de la chimie colloïdale, et les plus illustres chimistes britanniques l'ont présidée tour à tour.

Le 14 juillet dernier, en présence du Right Honourable George Tomzinson, ministre de l'Education, le président actuel, le distingué physico-chimiste C. N. Hinshelwood, professeur à l'Université d'Oxford, inaugura l'Exposition du centenaire organisé au Science Museum.

La cérémonie d'ouverture du centenaire eut lieu le lendemain à 11 heures, au Central Hall. Le président souhaita la bienvenue aux délégués étrangers, qui avaient revêtu leur tenue académique. Le président de la Société chimique de France, le professeur R. Delaby, de la Faculté de pharmacie de Paris, exprima l'admiration et la reconnaissance des chimistes du monde entier pour les contributions fondamentales et si diverses qu'ils doivent à leurs collègues britanniques. Les délégués étrangers vinrent alors tour à tour présenter les adresses des académies ou sociétés sœurs de la Chemical Society. Le gouvernement de S. M. offrit un lunch, tandis que, par une délicate attention, les femmes qui les accompagnaient étaient reçues à déjeuner par le comité des dames, placé sous la présidence de lady Heilbron. Après lecture de l'adresse du centenaire à Central Hall, par le président Hinshelwood, les invités se trouvèrent réunis le soir à dîner au Dorchester Hotel, sous la présidence du premier ministre, the Right Honourable C. R. Attlee.

La matinée du 16 fut consacrée à des visites de laboratoires industriels de recherches et à deux conférences par le professeur J. Read sur les célébrités chimiques du siècle écoulé et par le professeur E. K. Rideal sur l'œuvre de la Royal Institution en chimie physique. L'après-midi, la conférence Faraday fut présentée par sir Robert Ribinson, président de la Royal Society, que ses collègues français eurent l'honneur et la joie de recevoir au début de l'année 1946 alors qu'il venait les entretenir de ses recherches sur la constitution de la pénicilline ; la médaille Faraday, distinction rare autant qu'appréciée, fut remise au distingué conférencier, professeur à l'Université d'Oxford. Une séance solennelle fut organisée par l'Université de Londres, cérémonie au cours de laquelle, avec les fastes traditionnels, les professeurs Hinshelwood, Brönsted, Karreret Pauling reçurent le diplôme de docteur *honoris causa*, et le chancelier the Right Hon. The earl of Athlone convia les hôtes étrangers à dîner au Senate House. Ainsi s'achevèrent ces magnifiques journées, où la cordialité des collègues britanniques créa une atmosphère de franche sympathie.

Du 17 au 24 juillet, environ 1.800 chimistes du monde entier, dont plus de 200 français, prirent part au XI[e] Congrès international de chimie pure et appliquée, placé sous la présidence de lord Leverhulme, congrès dont l'ouverture eut lieu également à Central Hall.

En même temps que le congrès se tint la XIV[e] Conférence de l'Union internationale de chimie, présidée par le professeur M. T. Bogert, de la Columbia University (New York). Une vingtaine de nations y furent représentées pour continuer — selon les statuts de l'Union — à organiser une coopération permanente entre les associations de chimie des pays adhérents et coordonner leurs moyens d'actions scientifiques et techniques.

Des sujets très variés ont été abordés au cours de la présente conférence : chimie macromoléculaire, normalisations internationales de la pureté des produits chimiques et du matériel de laboratoire, méthodes pour rechercher les traces de toxiques dans les atmosphères industrielles, problèmes des encyclopédies et de la documentation en général, questions de nomenclatures internationales dans les divers domaines de la chimie, méthodes unifiées pour l'analyse des matières grasses, etc.

La XV[e] Conférence se réunira à Amsterdam en septembre 1949. La XVI[e] Conférence et le XII[e] Congrès se tiendront à Washington en 1951.

Ainsi, un grand nombre de personnalités des sciences chimiques ont pu échanger des idées au cours de fructueuses rencontres, grâce aux efforts déployés par leurs confrères britanniques pour les favoriser.

L'ACOOL ET L'HYPERTENSION

Un médecin américain, le docteur Lindroth, du Christ-Hospital de Jersey, vient de découvrir que l'alcool absolu (c'est-à-dire renfermant moins de 1 % d'eau) pouvait remédier à l'hypertension artérielle. Injecté le long de la colonne vertébrale, l'alcool enraye l'action de certaines cellules nerveuses, et l'on constate presque instantanément une chute de la tension et, par suite, la disparition des vertiges et maux de tête dont souffrait le malade. Cette nouvelle méthode a été employée avec succès, notamment chez des asthmatiques, qui ont cessé d'être oppressés, et dans un certain nombre de cas où une intervention chirurgicale ne pouvait plus être tentée. Le traitement se fait en deux temps : une première piqûre à gauche de la colonne vertébrale et, une semaine plus tard, une seconde piqûre à droite. Il est surtout intéressant de noter que l'action de l'alcool est durable et semble même définitive.

PROGRAMMES DES CONCERTS PAR T.S.F

Tous les jours : 9 h. 10 : (B) Musique symphonique. — 10 h. (F I) Une heure de musique classique. — 15 h. 45 : (A) Columb. Symph. Orch.

19 SEPTEMBRE

9 h. : (H) Musique d'opéra. — 12 h. 15 : (P R) Chansons populaires. — 12 h. 55 (S) pages d'opéras. — 13 h. 15 (S) : Schumann, par Cortot. — 14 h. : (B) Quatuor de Tchaïkowsky. — 14 h. : (B B C) Bach, Bartok. — 17 h. 15 : (P R) Quinze ans d'opéras et d'orchestre. — 18 h. 40 : (F N) Trio d'anches (Milhaud, Franck, Caplet). — 20 h. : (R) Concert symphonique. — 20 h. 20 : (H) *Médecin malgré lui* (Gounod). — 20 h. 50 : (F N) *Louise* (première partie). — 21 h. : (S) Musique russe, par Marie Panthes. — 22 h. : (P R) Musique de chambre.

20 SEPTEMBRE

9 h. : (H) Purcell, Couperin. — 10 h. 30 : (P R) Musique militaire. — 12 h. : (H) Piano. — 13 h. 30 : (S) Brahms, par Cortot-Thibaud-Casals. — 14 h. 10 : (F N) Concert symphonique (Saint-Saëns, Rabaud, Chabrier). — 15 h. : (B B C) Orchestre (Rossini, Brahms). — 20 h. 40 : (R) (Azzurra) *Requiem* de Mozart. — 21 h. : (M C) Concert prom. (Mehul, Schubert, Bizet). — 21 h. 30 : (S) Concert de chambre. — 22 h. : (P R) Concert symphonique. — 22 h. : (H) Musique d'opéras. — 23 h. 15 : (H) *Quatuor* de Ravel.

21 SEPTEMBRE

8 h. 15 : (B B C) Concertos (Mozart, Schubert, Liszt). — 9 h. : (F N) Musique de chambre. — 10 h. : (P R) Musique de chambre. — 11 h. 15 : (S) Orchestre suisse romand. — 14 h. : (F N) *Isoline* (Messager). — 15 h. : (B B C) Concert de chambre. — 17 h. : (S) Musique de chambre. — 18 h. : (F N) Concert symphonique (Couperin, Mendelssohn, Schmitt. — 19 h. 15 : (B B C) Musique de chambre (Beethoven). — 20 h. : (T) (Azzurra) Mazurca Blu (Lehar). — 20 h. 05 : (V Rossa) Festival inter. de Venise (Mozart). — 20 h. 45 : (S) *Il Signor Bruschino* (Rossini).

22 SEPTEMBRE

13 h. 05 : (S) Virtuoses et œuvres de Debussy. — 14 h. : (B) Musique intime. — 14 h. 30 : (B B C) Welsh orchestre (Bizet, Sibelius, Delibes). — 16 h. 30 : (F N) Musique moderne française. — 19 h. : (B) Ballets célèbres. — 20 h. : (V) (Azzurra) Festival international de Venise. — 20 h. 30 : (F P) Concert symphonique (Weber, Wagner). — 22 h. : (P R) Concert symphonique (Stravinski, Bartok).

23 SEPTEMBRE

12 h. : (F N) Musique de chambre avec clavecin (Bach). — 14 h. : (B) Musique intime. — 14 h. 30 : (F N) Musique de chambre. — 19 h. 28 : (R Azzurra) *Cirano Dibergerac* (Alfano). — 19 h. 30 : (B B C) Northern orchestre (Weber, Mozart, Dvorak). — 20 h. 35 : (PR) Concert symphonique (Dukas, Bartok). — 21 h. 50 : (H) Piano (Liszt). — 22 h. : (PR) Concert symphonique. — 22 h. 10 : (B) Debussy.

24 SEPTEMBRE

14 h. : (F N) Chopin, Busoni. — 14 h. : (B) Musique intime (romant.). — 18 h. 41 : (F N) chant, luth et guitare. — 19 h. : (B) Chœurs belges. — 20 h. : (B) Concert symphonique (Corelli, Schubert, Debussy). — 20 h. : (B B C) Orchestre chambre Schnabel (Brahms, Schubert). — 20 h. 20 : (R Rossa) Concert symphonique. — 20 h. 30 : (S) Images musicales d'Europe (Allemagne). — 20 h. 37 : (M C) Festival Meyerbeer. — 21 h. 50 : (F N) *Quatuor hongrois* (Beethoven). — 22 h. : (P R) *Huitième Symphonie* (Chostakovitch). — 22 h. : (M C) Beethoven, par Schnabel.

25 SEPTEMBRE

9 h. : (B B C) Œuvres d'Elgar. — 13 h. : (F N) airs d'opéras. — 13 h. 10 : (S) A l'Opéra, et œuvres de Mozart.

14 h. : (B) Musique intime (Purcell, Bach, Vivaldi). — 20 h. : (V Azz.) Festival international de Venise. — 20 h. : (PR) Concert radio polonaise. — 20 h. 50 : (F N) Festival de Cannes. — 21 h. : (M C) Concert symphonique (Bagot, Martinu, Stravinski). — 22 h. : (P R) Concert symphonique.

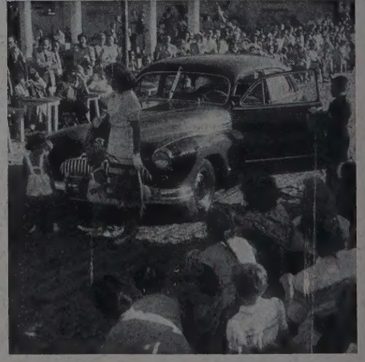

Le 2 septembre, le syndicat d'initiative de Biarritz a organisé, à la piscine de la Chambre d'Amour, un concours d'élégance automobile très réussi. Voici l'une des concurrentes les plus remarquées.

LÉGION D'HONNEUR

M. André, le grand animateur et créateur de nombreuses stations balnéaires françaises, et qui a été le premier à les relier avec des capitales étrangères par des services réguliers aériens et maritimes, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur au titre du Tourisme et des Travaux publics.

LES ÉCHECS (N° 35)

Solution de l'étude n° 36
par A. Troitzky (1925).

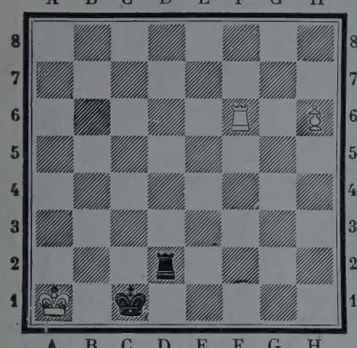

Les blancs jouent et gagnent.

1. h6-h7 !, Td2-h2. — 2. Tf6-f1 †, R joue. — 3. Tf1-f2 † !, T×T. — 4. h7-h8 : D gagne. Ou 1. h6-h7 !, Td2-d8. — 2. Tf6-ç6 †, Rç1-d2. — 3 Tç6-d6 † ! (et non 3. Tç6-h6 ?, Td8-h8 nulle) 3... T×T. — 4. h7-h8 : D gagne.

Ces deux sacrifices de la tour blanche, qui se font écho, forment tout le charme de cette classique miniature.

On notera qu'après 1. h6-h7 !, Td2-d8. — 2. Ra1-a2 ? ne gagnerait pas à cause de 2... Td8-h8. — 3. Tf6-h6, Rç1-ç2 ! — 4. Th6-h2 † ! (4. Ra2-a3, Rç2-ç3. — 5. Ra3-a4, Rç3-ç4 — 6. Ra4-a5, Rç4-d5. — 7. Ra5-b5, Rd5-é5. — 8. Rb5-ç6, Ré5-f5. — 9. Rç6-d6, Rf5-g5. — 10 Th6-h1, Rg5-f6. et Rf6-g7 nulle) 4... Rç2-d3. — 5. Th2-h4 (si 5. Ra2-b3, Rd3-é4) 5... Rd3-é3 ! — 6. Ra2-b3, Ré3-f3. — 7. Rb3-ç4, Rf3-g3. — 8. Th4-h1, Rg3-g4. — 9. Rç4-d5, Rg4-f5 et les noirs font nulle en prenant le pion.

Le 48e tournoi suisse.

Le 48e tournoi suisse, qui a eu lieu à Neuchâtel en juillet, s'est terminé par la victoire de Hans Johner (de Zurich), qui devient ainsi champion suisse pour la onzième fois.

Classement : premier Hans Johner, 8 points et demi (20 participants et 11 parties à jouer) ; deuxièmes *ex æquo*, W. Henneberger et E. Strehle, chacun 8 points ; quatrième Grob, 7 points et demi ; cinquième Christoffel, 7 points, etc.

Fin de partie n° 37.
Jouée au tournoi de Zandvoort, 1936.

Noirs : Fine.

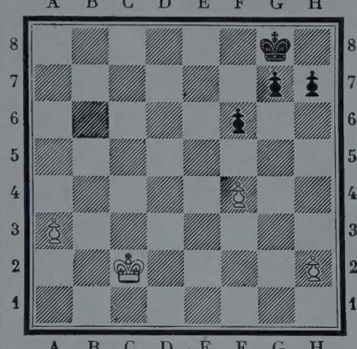

Blancs : Bogoljuboff.

Aux noirs à jouer. Ils font nulle.

A première vue, les blancs semblent pouvoir gagner aisément.

Les blancs ont, en effet, l'avantage du pion passé éloigné. Leur pion libre de la colonne a, en avançant, ou en menaçant d'avancer, paraît devoir attirer de son côté le roi noir. Le roi blanc, ayant alors le champ libre du côté roi, en profitera pour ravager les pions noirs et promouvoir finalement un de ses pions, f ou h.

Tel est le résultat d'un premier examen de la position.

Mais une analyse minutieuse révélera des obstacles inattendus à ce plan de gain. Si les pions noirs étaient bloqués, les noirs pourraient abandonner immédiatement, car la lutte serait sans espoir. Mais les pions noirs sont libres.

Au lecteur de trouver comment utiliser cette liberté.

ANDRÉ CHÉRON.

PHILATÉLIE

LÉGENDES ERRONNÉES

Peut-on découvrir sur des timbres des légendes erronées et des textes fautifs ? Le fait est rare, heureusement pour le renom des graveurs et des administrations responsables, mais il n'est pas sans exemple.

L'erreur la plus ancienne remonte à 1847. Elle fut commise par le graveur des célèbres *Post office* de l'île Maurice. Cette légende est, en effet, fautive, car *Post office* signifie « bureau de poste » et n'avait rien à faire dans la légende du timbre ; il fallait *Post paid*, c'est-à-dire « port payé », et l'étourderie fut réparée dans les émissions suivantes.

Chez nous, une erreur analogue fut commise, en 1937, lors de la réalisation du 90 c. *Descartes*. Sur le type original, le chef-d'œuvre du philosophe était appelé « Discours *sur* la méthode », avec un *sur* fautif. Lorsqu'on se fût aperçu de l'erreur, on fit faire un nouveau tirage avec *de*, et le premier type n'aurait jamais dû être mis en vente. Cependant, les deux parurent le 10 juin 1937 : l'administration craignit, en effet, qu'une spéculation pût se faire avec quelques exemplaires du tirage fautif qui se trouvèrent sur le marché avant la date officielle d'émission. Au total, les tirages furent identiques, et les deux types ont la même valeur.

Le 90 c. bleu, d'avril 1939, qui représente le croiseur *Clemenceau*, porte un accent sur le premier *e* : or, le Tigre ne pouvait admettre cette orthographe... L'erreur était légère, et on ne jugea pas nécessaire de faire un nouveau tirage.

Trois vignettes ont paru à l'occasion des expositions de la *France d'outre-mer*. Celles d'avril 1940 et de juillet 1941 portent le texte *outremer* ; au contraire, nous lisons *outre-mer* sur le 2 fr. de

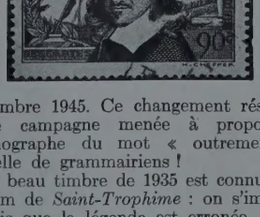

septembre 1945. Ce changement résultait d'une campagne menée à propos de l'orthographe du mot « outremer »..., querelle de grammairiens !

Un beau timbre de 1935 est connu sous le nom de *Saint-Trophime* : on s'imagine parfois que la légende est erronée, et on a pu lire dans les prix courants l'orthographe *Sainte-Trophime !* En fait, le cloître d'Arles a bien reçu son nom d'un saint, Trophime, qui fut le premier évêque de cette cité. En revanche, les timbres

de Côte d'Ivoire de 1936, au type « femme indigène », portent une légende fautive : « Femme Baloué », au lieu de « Baoulé ».

Naturellement, on trouve des erreurs analogues à l'étranger : par exemple, le 5 fr. belge, de 1915, avec Franken au lieu de Frank. Il y eut un second tirage avec texte corrigé. Au Canada, un récent 17 c. vient d'être supprimé et remplacé après une courte carrière, car on s'est aperçu après l'émission que le second *e* du mot *Exprès* portait un accent *circonflexe*.

LES SÉRIES BELGES D'ORVAL

Les séries dites « Orval » sont bien connues des philatélistes du monde entier. Les postes belges en ont fait paraître cinq depuis 1929, et celle de 1933, dite « Grande Orval », a une valeur de « classe internationale ».

L'objet principal de ces émissions à surtaxe était d'alimenter le fonds de reconstruction de la célèbre abbaye d'Orval. Située dans le comté de Chiny, à une vingtaine de kilomètres de Sedan, elle avait été fondée en 1070. Incendiée une première fois en 1637, elle fut complètement détruite en 1793. La reconstruction commença vers 1928 et la première pierre fut posée solennellement par le prince Léopold, en août 1929.

La première série parut en septembre 1928. Une partie du tirage reçut peu après en surcharge le cachet des *Tournées philatéliques d'Anvers* (5.000 séries), puis, en 1929, la couronne royale et le monogramme « L » (pose de la première pierre, tirage 9.000 ; cette émission est dite *Orval couronné*).

La « Grande Orval » fut mise en vente par souscription le 15 octobre 1933 et uniquement par séries complètes. Elle est fort rare (tirage 17.713). La troisième émission est de 1939 et ne se compose que de six valeurs : il fut vendu 137.800 exemplaires. La quatrième est de 1941 ; le nombre des valeurs augmente, ainsi que le tirage (418.000), ce qui montre le succès croissant de ces timbres. Il fut également imprimé un *bloc* de 5 + 15 fr., avec texte français-flamand ou flamand-français. En 1942 eut lieu une émission spéculative d'assez mauvais aloi : le huitième centenaire de la nomination du premier abbé d'Orval servit de prétexte à la surcharge *1142-1942* apposée sur le stock restant des blocs, avec abondance de variétés et d'erreurs volontaires.

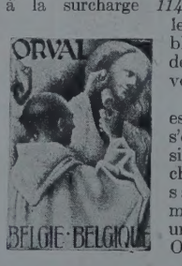

La dernière série est parue en 1943. On s'est borné cette fois à six valeurs, sans *bloc*, chaque type reproduisant, d'après des manuscrits médiévaux, une des lettres du nom Orval.

J. BELLAY.

PIDAULT, Armurier - BOCHOT, succr
42, rue de l'Arcade, Paris 8e - Tél. : Anj. 36-20

Comptoir Commercial Caoutchouc C.C.C.
Sur un imperméable
C.C.C.
la pluie frappe... sans entrer
35 à 41 Bd Haussmann Paris

PYRENE PP
Protection contre L'INCENDIE
Ets PHILLIPS & PAIN
MONTROUGE-SEINE

EDUCATION EN SUISSE
" L'INSTITUT pour JEUNES GENS sur le ROSENBERG "
près **SAINT-GALL** (Suisse)
situé dans une région préalpine à climat privilégié, est la plus grande école privée. Possédant une renommée mondiale, il est un centre officiel pour l'étude des langues modernes et prépare jusqu'à la maturité et au diplôme commercial. Préparation aux Bac. suisse, français, anglais. **SECTION FRANÇAISE.** Enseignement individuel en petites classes. Aux termes d'un arrangement, des devises seront accordées aux élèves français qui désirent effectuer des études dans des instituts privés suisses. Prospectus.

RUBRIQUE IMMOBILIÈRE

CANNES
sur la Croisette
Empl. unique entre Grands Hôtels. Appartements et magasins libres à vendre. RAYBAUD, 42, rue d'Antibes - CANNES.

PILAT-PLAGE, « Villa Anabella ». Très belle villa bordure de mer, en partie meublée, neuf pièces principales, garage, tout confort, tennis. 3.000 mètres terrain. Vue magnifique, Bassin et Océan. — **André HERBERT**, 19, rue de Téhéran. Tél. : Laborde 18.71.

AUZOUX - DESEYNE
OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES
165, Brd Haussmann - ÉLY. 69-89

PRÉS DEAUVILLE Villa norm. acc. direct. mer, VUE. 4 ch. conf. Garage. 1.500 m², photos, aff. excep.
AUZOUX-DESEYNE 165, Haussmann. ELY. 69-89

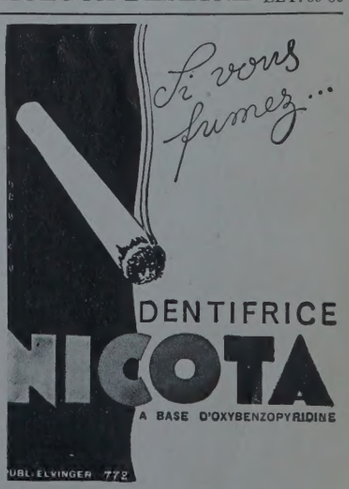

François Huchard
LA MARQUE RÉPUTÉE
Fantaisies de Coiffure
Peignes de Toilette façonnés main
PARIS 26 BOULEVARD DE STRASBOURG
OYONNAX (AIN) 8.10 RUE PARADIS

OCT 9 1947

La fabrique la plus importante en Europe pour machines de bureau
machines à écrire, à calculer et comptables - téléimprimeurs - fichiers visibles

Le Directeur-Gérant :
GEORGES OUDARD.

Société Nationale des Entreprises de Presse. — Imprimerie de Bobigny.
Printed in France. — Publication hebdomadaire.

Dépôt légal 3e trimestre 1947.
Imprimeur n° 33.